TRIEL, MÉMOIRE & HISTOIRE

PARCOURS DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE TRIELLOIS

Livret d'accompagnement

pour les 18 panneaux de la seconde tranche :

Pissefontaine, Cheverchemont, L'Hautil, Rive gauche et la Plaine

Ce second livret d'accompagnement de votre visite du parcours de découverte du patrimoine triellois complète celui qui était consacré au « centre-bourg » (*première tranche* de 17 panneaux). Comme son prédécesseur, il vous guidera dans votre visite en vous fournissant des informations complémentaires à celles que vous trouverez sur les 18 panneaux de la *seconde tranche*. Les nouveaux panneaux étant répartis sur une surface géographique beaucoup plus importante, il ne sera pas possible de tous les voir au cours d'une seule promenade. D'autre part, au vu des distances, les secteurs de l'Hautil et de la Plaine ne pourront se faire qu'à vélo ou en voiture. Vous trouverez sur notre site internet diverses propositions de balades, plus ou moins longues selon le temps dont vous disposez, mais aussi selon votre forme physique. Vous y trouverez en complément les fichiers GPX correspondants à ces balades, à télécharger pour vos GPS.

Bonnes promenades.

Version du document : 3 juin 2019 (Livret encore incomplet)

PARCOURS DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE TRIELLOIS

Implantation des 35 panneaux

CENTRE

1 - La gare et chemin de fer de 1892
2 - L'église Saint-Martin de Triel
3 - Le château de Triel
4 - La propriété de la Belle Otero
5 - La villa Stieldorff
6 - Bateaux-lavoirs et bains chauds
7 - Hôtel de l'Image
8 - Le théâtre Octave Mirbeau
9 - Les bacs et le pont à péage
10 - Le nouveau pont de 1956
11 - Le port au plâtre
12 - Le puits artésien
13 - Hospice et chapelle Sainte-Anne
14 - Ancien auditoire royal
15 - La propriété Senet
16 - Le relais de la poste aux chevaux
17 - La mairie-école

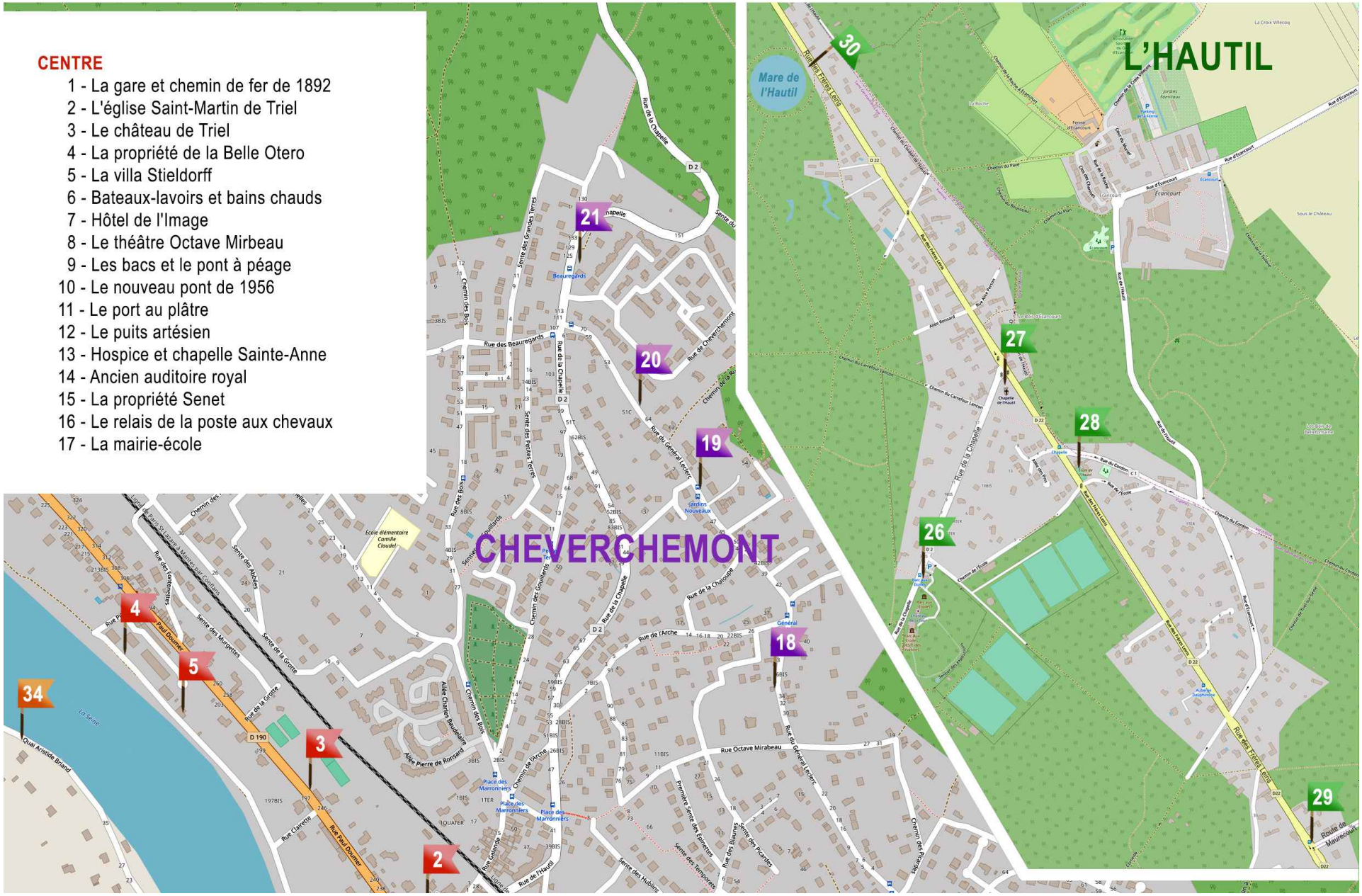

CHEVERCHEMONT

18 - La propriété d'Octave Mirbeau
19 - La villa « Les Framboisiers »
20 - L'Institution Saint-Joseph et le domaine de Cheverchemont
21 - Les carrières de gypse et « La Bérangère »

PISSEFONTAINE

22 - Le Château des Ifs
23 - La place Corroyer
24 - L'auditoire de Pissefontaine
25 - L'usine à plâtre de Pissefontaine

L'HAUTIL

26 - Le Château de la Tour
27 - La chapelle Sainte Jeanne-d'Arc
28 - L'école de l'Hautil
29 - Le massif de l'Hautil
30 - La mare de l'Hautil

RIVE GAUCHE

31 - Le Pont-aux-Chèvres et l'ancien étang Deville
32 - La Seine autrefois
33 - Le chantier naval Mallard
34 - Fêtes et restaurants de la rive gauche

LA PLAINE

35 - Le domaine des Grésillons

18 - LA PROPRIÉTÉ D'OCTAVE MIRBEAU

Commémoration du centenaire de la mort d'Octave Mirbeau

Bonsoir à toutes et à tous,
Dans cette année centenaire de la mort d'Octave Mirbeau, voilà qu'encore une fois Triel est théâtre d'une commémoration de cette figure d'intellectuel injustement oublié. Un écrivain dont on a dit qu'il était sulfureux, révolté, excessif. Mais je crois qu'on a besoin aujourd'hui de retenir surtout son immense humanité, sa capacité de s'émouvoir, sa lucidité qui faisait de lui un homme moderne.

Triel commémore Mirbeau et pour cause : Mirbeau a été un concitoyen. En 1908, en recherche d'un endroit pour sa retraite, il a acheté un terrain à Cheverchemont, avec beaucoup de peine parce qu'il a dû convaincre une trentaine de petits propriétaires de céder leurs parcelles. Il y a fait bâtir une « claire maison aux murs lumineux dans le neuf des pierres et de la chaux, aux tuiles fraîches, aux peintures vives », comme raconte dans un article Georges Pioch, un journaliste ami qui lui rend visite en 1911. Triel est à l'époque un village paisible, ramassé autour de son église gothique aux vitraux polychromes, le long de la Seine, en toile de fond, les hauteurs verdoyantes de l'Hautil.

Octave et Alice s'installent dans leur villa en 1909 et ils y passent une bonne partie de leur temps (ils rentrent à Paris pour l'hiver, mais ils reviennent en Seine-et-Oise aux beaux jours). Dans sa maison, Mirbeau est entouré de la collection de ses oeuvres d'art préférées (il possède des tableaux de Monet, Van Gogh, Pissarro, Cézanne, des sculptures de Rodin et Maillol ; avec beaucoup de ces artistes il était lié d'amitié) et il jouit d'une vue époustouflante sur la vallée de la Seine. « C'est le plus beau pays du monde ! », confie-t-il à Pioch. Il cultive son potager et ses fleurs, quand la santé le lui permet, car il est de plus en plus malade. Il est content de recevoir la visite de quelques amis : le grand compagnon de toujours, le peintre impressionniste Claude Monet, et certains jeunes intellectuels : le peintre Francis Jourdain, l'écrivain Léon Werth, les dramaturges Edmond Sée et Sacha Guitry, le collectionneur d'art Georges Besson, la romancière Marguerite Audoux.

Il fait connaissance, en 1914, de deux jeunes écrivains francophones qui viennent d'Egypte et qui se sont installé eux aussi à Triel, sur la Grande Rue, pour terminer dans le calme leur roman, Albert Adès et Albert Josipovici. Personnellement, je suis

arrivée à Mirbeau en étudiant les documents inédits d'Albert Adès, qui a fréquenté et admiré Mirbeau. J'ai acheté en 2009 la maison où Adès a vécu et depuis je cherche à reconstruire son histoire.

En juillet 1914, Adès et Josipovici sont reçus par Mirbeau à Cheverchemont. C'est le début d'une fréquentation qui continue jusqu'en 1916, jusqu'à la mort de Mirbeau pour ce qui concerne Adès, qui ira le voir aussi à Paris. Adès a laissé dans ses notes des récits passionnés et passionnants sur les après-midi passés à Cheverchemont, pendant lesquels Mirbeau parlait en toute liberté avec ses jeunes hôtes, qu'il avait rebaptisés « les Sages », et qu'il submergeait avec le feu d'artifice de ses souvenirs et de ses allocutions tonitruantes sur l'art, la littérature, la nature, la guerre.

Aujourd'hui oubliés, Adès et Josipovici publient leur roman en 1919. Le livre de « Goha le Simple », un récit d'ambiance égyptienne, a donc été écrit à Triel, et a été préfacé par Mirbeau qui a lu le manuscrit et qui était enthousiaste. Goha racontait la vie, des faits vrais et sans fards, affirme-t-il dans la préface. Ça correspond à son idéal de littérature comme il le répétait à Adès et Josipovici pendant leurs rencontres. J'étudie actuellement le manuscrit de Goha le Simple et ses différences par rapport à l'édition : je peux assurer que la manière d'écrire d'Adès et Josipovici a radicalement changé après la rencontre avec Mirbeau. D'une narration encore très lyrique, très chargée d'adjectifs, très romantique, ils sont passé à un style nerveux et épuré, extrêmement efficace dans la présentation des personnages.

Le Livre de « Goha le Simple » connaît, à son époque, un énorme succès : il est traduit en sept langues

et arrive à la deuxième place au Prix Goncourt 1919 (après Proust). Il sera adapté pour la scène et représenté à l'Odéon en 1939, et il inspirera un film de Jacques Baratier en 1957, primé au Festival de Cannes.

Mais revenons à Mirbeau triellois. Je vous fais remarquer une chose: Mirbeau ne quittera plus Triel après qu'il s'y soit installé. Il passera ses hivers à Paris, pour plus de confort, surtout pendant les années de la guerre. Mais c'est extraordinaire cette fidélité, après une vie d'errances résidentielles, qui révèlent beaucoup de son inquiétude existentielle (il a habité à Audierne, dans le Finistère, à Kerisper, dans le Morbihan, à Noirmoutier, à Cormeilles-en-Vexin, aux Damps…toujours en revenant à Paris où il avait ses relations dans le milieu de la presse et de la culture). Il reviendra à Triel jusqu'à la fin de sa vie, et sa veuve continuera d'habiter la villa pendant plusieurs années.

En 2017, Triel a donc choisi de célébrer ce « triellois d'exception » de plusieurs manières, dans l'attente d'accueillir, espérons-le, l'Assemblée Générale de la Société des Amis d'Octave Mirbeau en 2018. Je voudrais ici souligner le travail extraordinaire de la compagnie théâtrale de la ville, les Comédiens de la Tour, car le théâtre c'est la meilleure manière, la plus vivante et immédiate, de valoriser Mirbeau et de le faire (re)découvrir au grand public. Les Comédiens ont mis leur saison 2016-2017 aux couleurs mirbelliennes. Ils ont représenté, en décembre 2016, *«Mirbeau fait des siennes »*, une mosaïque de textes restituant l'univers varié dans lequel le polémiste évoluait, et ont montré que le monde, en cent ans, n'a pas vraiment changé ; en février, pour la journée du centenaire, on a vu les quatre savoureux tableaux de « Farces et moralités », dont j'ai personnellement adoré L'Epidémie, car elle reste d'une brûlante actualité. À ces deux spectacles, j'ajouterai aussi *« Dreyfus, l'affaire»*, que les Comédiens de la Tour ont joué en avril, vu l'implication de Mirbeau dans cet événement-clé de l'histoire française.

Ça, c'était pour le théâtre. L'association Triel, Mémoire & Histoire a consacré à Mirbeau une conférence, qui a eu lieu le 11 mars à la salle Grelbin, sur le thème dont je vous parlais avant: les fréquentations entre le jeune écrivain égyptien Albert Adès et le grand Octave Mirbeau au crépuscule de sa vie. Pour Adès, Mirbeau était le Maître qui lui avait fait le don inouï de partager son temps et son savoir. Mais je pense que pour Mirbeau, Adès a été une bouffée d'ambition et d'enthousiasme qui lui a fait revivre sa jeunesse.

Une exposition sur la vie de Mirbeau se prépare, je crois. D'ailleurs une autre ouvrira ses portes à Poissy en octobre prochain, et au Théâtre de Poissy sera mis en scène « Rédemption », oratorio théâtral de l'acteur et réalisateur belge Antoine Juliens.

Elena Fornero-Sandrone, extrait d'une intervention, du 8 juin 2017, à Triel-sur-Seine, sur la Péniche « Arche Espérance ».

19 - LA VILLA « LES FRAMBOISIERS »

Cette villa, située au lieu dit « Cheverchemont », est louée pour les vacances de 1889 à 1895 par Émile Zola qui y loge sa maîtresse, Jeanne Rozerot, mère de ses deux enfants.

Depuis son domicile de Médan, situé de l'autre coté de la Seine où il réside avec son épouse Alexandrine, Émile Zola peut ainsi observer à la jumelle, en se postant à la fenêtre de son bureau, Jeanne et ses deux enfants.

Denise Leblond-Zola, fille de l'écrivain, relate dans ses mémoires: *« la vue était directe, sans arbres gênants ni constructions à cette époque. Chaque jour, de la salle à manger, Jeanne Rozerot observait dans une longue vue installée sur un piédestal, M. Zola qui se tenait prêt à sa maison de Médan. De cette manière, à heure convenue, ils pouvaient convenir d'un rendez-vous galant et astronomique ».*

Dans cette villa, « Les Framboisiers », Denise et Jacques ont passé des jours heureux avec leur mère à l'air pur à l'orée de la forêt de l'Hautil.

Au cours de l'année 1895, Jeanne et les enfants s'installent à Verneuil. La rude montée de Triel à Cheverchemont est terminée pour Emile Zola et la route directe entre Médan et Verneuil facilitera les rencontres familiales.

Jeanne Rozerot

Jeanne-Sophie Rozerot est née le 14 avril 1867 à Rouvres-sous-Meilly (Côte-d'Or). Son père Philibert Rozerot était meunier. Sa mère, Marie-Adèle Permann morte très tôt en 1870, l'a laissée orpheline avec sa sœur aînée, Cécile.

Leur père s'étant remarié, Cécile et Jeanne ont été confiées à leur grand-mère qui s'est occupée de leur instruction primaire en les envoyant à l'école des soeurs. Elles ont été recueillies par une cousine puis envoyées chez une tante maternelle boulangère à Courbevoie. Cécile a suivi la même profession que sa tante. Jeanne a été placée dans un atelier parisien pour apprendre le métier de lingère.

A l'âge de vingt et un ans elle est engagée comme domestique dans la maison d'Emile Zola.

La rencontre

Jeanne Rozerot fait la connaissance de l'écrivain dans la maison d'Émile Zola à Médan, en mai 1888, où l'épouse de Zola l'a embauchée comme couturière et lingère. Elle suivra le couple lors de ses vacances à Royan avec deux autres domestiques.

Jeanne Rozerot avait les cheveux noirs, les yeux clairs et la taille très fine. Pour la séduire, Zola avait perdu du poids en suivant un régime strict et musclé son corps en parcourant la campagne à bicyclette. Pour elle il avait rajeuni. Elle devient sa maîtresse à l'automne 1888, Émile avait quarante huit ans et Jeanne en avait vingt et un.

L'histoire d'amour qui va unir le romancier et cette jeune lingère se déroule d'une manière extrêmement rapide. Tout se joue en quelques semaines. C'est pendant cette période également que Zola commence à pratiquer l'art de la photographie.

Le regard amoureux accompagne la vision du photographe. Émile Zola installe Jeanne Rozerot rue Saint-Lazare à Paris, où il réside l'hiver, puis, pour les vacances, à Cheverchemont sur la commune de Triel-sur-Seine ; plus tard, à Verneuil-sur-Seine à proximité immédiate de Médan.

Jeanne lui donne ses deux seuls enfants, Denise et Jacques.

La double vie d'Émile Zola

Il semble que son épouse, Alexandrine Zola, apprenne cette liaison à la fin de l'année 1891 par une lettre anonyme. Elle réagit violemment à cette découverte. La naissance des deux enfants, Denise en 1889 et Jacques en 1891, ajoute au désespoir d'Alexandrine Zola qui n'avait pas pu lui en donner. Finalement, les époux Zola ne divorcent pas, Zola s'engageant à ne pas abandonner sa femme et à lui conserver son statut officiel d'hôtesse de Médan.

Bien que s'étant engagé à ne plus voir Jeanne Rozerot, l'écrivain continue ses relations avec elle et poursuit sa double vie.

Par la suite, Alexandrine se radoucit et demande à rencontrer les enfants. Elle n'a eu qu'une seule exigence, que jamais devant elle, son mari n'évoque la mère de ses enfants. Un choix que Zola a respecté. Chaque fois qu'il partait rejoindre sa seconde famille, il disait simplement: *« je vais voir les enfants! »* Il les adorait et s'en occupait beaucoup.

Par une lettre du 16 août 1892, Zola dit à Jeanne Rozerot qu'il a évité le scandale en ne se séparant pas de sa femme. Par ailleurs, il lui assure que les enfants recevront bien une part de son héritage.

La réaction des proches

Les amis les plus proches ignoreront tout jusqu'au printemps 1889. Ils seront très surpris d'apprendre que le romancier a été vu à la tour Eiffel, en compagnie d'une jeune femme inconnue d'eux, portant un *« chapeau rose »...*

Un an avant sa mort, Zola avait entamé une procédure pour que les enfants portent son nom. Alexandrine lui avait promis qu'en cas de malheur elle s'occuperait de Jeanne et de ses enfants. C'est elle qui a décidé qu'ils s'appelleraient « Émile-Zola » et pas simplement « Zola », pour que leur nom passe à la postérité. Dès 1893, Émile avait écrit à Jeanne : *« Il faudra bien que Denise et Jacques soient mes enfants pour tout le monde. Je veux qu'ils partagent tout le nom de leur père. »*

Émile Zola est mort brutalement par asphyxie, dans son appartement de la rue de Bruxelles, le 29 septembre 1902. Assassinat ou mort accidentelle ?

« Un assassinat », déclare l'arrière petite-fille de l'écrivain. En 1951, son grand-père avait reçu la lettre d'un homme l'informant qu'il avait une grande révélation à lui faire : quelqu'un s'était confessé à lui. C'était un ouvrier qui travaillait dans un immeuble mitoyen à celui où habitait Zola, et il avait avoué avoir été payé par des anti-dreyfusards pour boucher la cheminée et asphyxier Zola.

A ce moment-là, il dormait avec Alexandrine, son épouse légitime… Émile, en voulant se lever à demi-inconscient, était tombé par terre, où il est mort. Alexandrine, qui dormait côté fenêtre, réussit à survivre.

Elle a pris une partie de l'héritage de son mari et a donné l'autre partie aux enfants.

Jeanne, Denise et Jacques, perdus dans la foule, ont suivi les funérailles de Zola en 1902. Mais en 1908, Alexandrine Zola et Jeanne Rozerot assistèrent ensemble à l'entrée au Panthéon de celui qui fut l'homme de leur vie à toutes les deux.

Jeanne Rozerot meurt au cours d'une intervention chirurgicale en 1914. Ses enfants Denise Émile-Zola et Jacques Émile-Zola accompagnèrent son cercueil au cimetière de Rouvres-sous-Meilly, sa terre natale.

Sources:

Archives de la Côte-d'Or FRADO 1EC 533/006

Jérôme Garcin, article dans le Nouvel Observateur *15 juillet 2014.*

Lettres de Zola à Jeanne Rozerot.
Paris Match, interview de Brigitte Émile-Zola, arrière-petite-fille de l'écrivain 2016.

20 - L'INSTITUTION SAINT-JOSEPH ET LE DOMAINE DE CHEVERCHEMONT

Un bref historique de la communauté des « Frères de Metzenheim », qui s'est installée à Cheverchemont pendant la Seconde Guerre Mondiale, nous a été laissé par l'un de ces Frères, Raphaël Braun. En voici la transcription :

« L'Institution Saint-Joseph à Triel-sur-Seine de 1941 à 1947

Par Fr. Raphaël Braun – Metzenheim

1 - Identité des Frères

Les Frères sont le Congrégation diocésaine des « Frères de la Doctrine Chrétienne » du diocèse de Strasbourg, congrégation fondée en 1845 par Mr le chanoine Mertian (1823-1890).

But : la formation de la Jeunesse alsacienne masculine par l'enseignement et ses œuvres annexes dans les écoles publiques ou les établissements privés du diocèse : l'Alsace.

La Maison-mère est actuellement à Metzenheim (Bas-Rhin) - depuis 1945 – d'où dans la région de dénomination courante des « Frères de Metzenheim », à cause du Collège Saint-Joseph construit en 1870.

2 – Origine et causes du séjour à Triel

A la déclaration de la guerre le 3 septembre 1939, le Collège se voit interdit de toute activité de son internat (350 lits) à cause de la proximité du « front » sur le Rhin, à 6 km.

Les Frères non mobilisés, pour continuer la vie du collège, s'établissent en novembre 1939, avec une centaine de leurs élèves internés au château de Combreux à Tournan-en-Brie, dans une maison de retraite des Frères de St Vincent-de-Paul.

Après la débâcle de juin 1940, Frères et élèves rentrent en Alsace. Mais dès août une nouvelle équipe de 10 jeunes Frères, des démobilisés viennent se réfugier à Tournan, car ils étaient interdits d'enseignement en Alsace. C'est toujours le Collège Saint-Joseph, mais les vingt

internes et les cinquante externes sont des Briards ou des parisiens.

3 – Installation à Triel-sur-Seine en août 1941

A cause de l'exiguïté des locaux au château de Combreux, à la suite aussi des difficultés du voisinage avec l'Orphelinat des Frères de St Vincent-de-Paul, dans la même propriété, on cherche un autre refuge.

Des appels viennent, entre autres, de Triel de la part de Mr le curé Marquer et surtout des Sœurs de Notre-Dame de Strasbourg, installées depuis 1939 à Triel, dans la maison Cantonnet au bord de la Seine, avec un externat mixte d'E.P.S.

Cette mixité déplaît aux Mères Supérieures et à l'Évêché de Versailles, d'où l'appel des Frères de Tournan. Les Sœurs enseignantes de Notre-Dame : fondée au début du 16e siècle par Saint Fourier (1565-1640), curé de Mattaincourt (Vosges). Leurs collèges se dénommant « Les Oiseaux » (Verneuil).

En été 1941, l'E.P.S. de la maison Cantonnet est formée et les Mères iront à Saint-Étienne ouvrir (ou renforcer) un collège de jeunes filles. Mais trois Mères restent à Triel et tiennent l'École Notre-Dame, avec les classes primaires pour les filles ; les filles du Secondaire iront aux « Oiseaux ».

L'Institution Saint-Joseph s'installe donc an automne 1941 dans une propriété de Cheverchemont que le propriétaire, Mr Prévôt vient d'acheter et qu'il loue à la paroisse de Triel par son curé très actif Mr Marquer.

Le mobilier et matériels scolaires sont déménagés par camion de Tournan à Triel, de même pour l'équipement de l'internat. Les cinquante internes, soit de la Brie, soit du Vexin, seront installés dans la « Maison Goley » sise à 200 mètres au nord dans la même rue, maison louée par les Frères à cet effet.

Après d'importants travaux d'aménagement du vieux corps de bâtiment, l'ouverture de l'Ecole peut se faire à la fin septembre 1941 avec une centaine d'élèves, chiffre qui montera rapidement à 150, dont une cinquantaine d'internes.

L'École aura six classes :

1. La classe des « petits » (cours préparatoire et C.E. 1er année) qui fonctionne au Patronage paroissial, près de l'église.

2. A Cheverchemont : le C.E. 2 et C.M. 1er année

3. A Cheverchemont : le C.M. 2eme année

4. A Cheverchemont : les 6e et 5e réunies en Cours Supérieur et Fin d'Études pour la préparation au C.E.P.

5. La classe de 4e.

6. La classe de 3e pour la préparation au Brevet.

A côté de l'école, les Frères participaient à la chorale paroissiale avec l'organiste aveugle Mr Chineau, de Triel. Moi-même, je dirigeais le groupe des Cœurs Vaillants au patronage du jeudi et des grandes vacances et où venaient les garçons du public et du privé.

Le Directeur de l'École était le Ch. Fr. Fulrade Klein. A côté des 8 Frères enseignants que nous étions, il y avait encore le Fr. Cuisinier et le Frère Jardinier qui rendaient de grands services à l'École.

4 – Retour en Alsace

Avec la libération de l'Alsace au printemps 1945, il fallut rouvrir nos écoles en cette Alsace qui avait beaucoup souffert.

Huit Frères de l'équipe furent rappelés en Alsace en juillet, emportant le surplus du mobilier ; trois classes furent maintenues, avec trois Frères enseignants et le Fr. Cuisinier.

Trois classes primaires fonctionnèrent, mais dès l'été 1947, l'Évêque de Strasbourg rappelait ces quatre Frères pour éviter des fermetures de poste en Alsace.

Un noyau de vingt internes était maintenu, ce qui assurait des finances nécessairement courtes par ailleurs.

5 – La succession

Elle sera assurée par Mr & Mme Henrion, choisis et installés par Mr le Curé Hérissé, successeur de Mr Marquer qui était devenu curé de St Leu-la-Forêt.

J'ignore le départ de Triel de Mr Henrion.

Metzenheim, le 14 avril 1984

Signé Fr. Raphaël Braun »

21 - LES CARRIÈRES DE GYPSE ET « LA BÉRANGÈRE »

Un site industriel depuis des siècles…

En surface, on a exploité depuis des siècles la pierre meulière, dont on faisait des meules, d'où son nom, mais aussi excellent matériau de construction des murs des maisons et des clôtures. La couche de limon des plateaux étant peu épaisse, ces carrières étaient peu profondes et facilement accessibles. « Tirer de la meulière » était en fait une activité complémentaire, pour des paysans ou journaliers inoccupés l'hiver.

Dès le Moyen-âge, de nombreuses autres carrières, de pierre à plâtre ou gypse ont été ouvertes, à mi-hauteur (environ 100 m d'altitude), en surface à flanc de coteau puis en souterrain, d'abord de façon artisanale, à Chanteloup, Triel, Vaux, Evecquemont… Dans ce dernier village a aussi été exploitée une carrière de « pierre à chaux », donc de calcaire.

Au 16e siècle, le moine Noël Taillepied, dans sa description du Vexin, en vante les richesses, parmi lesquelles « chaulx et plâtre, pierres et briques ». Marcel Lachiver, historien et démographe de Meulan et de sa région, date d'environ 1500 les carrières de l'Hautil. En 1577 est créée par Henri III le Bureau des Finances de la Généralité de Paris; ce bureau et la Capitainerie des chasses de la Varenne du Louvre créée en 1594 seront chargés de « surveiller l'ouverture et l'exploitation des carrières et la construction des bâtiments, murs et clôtures ».

Les carrières de l'Hautil sont donc beaucoup plus anciennes qu'il n'est écrit parfois. En témoignent non seulement l'affirmation de Lachiver mais des citations des métiers de carrier, carreyeur, carillier de pierre à plâtre dans les registres paroissiaux. Par exemple, dans ceux de Menucourt, on relève les noms de :

- Pierre Lambert, carreyeur, le 6 avril 1687, le 4 janvier 1702, le 7 novembre 1709.

- Nicolas Morand, careyeur, le 2 avril 1703, le 14 janvier 1705, le 25 octobre 1706, le 12 mai 1716 et lors de sa mort le 31 décembre 1732, à 63 ans.

- Jacques Mauvoisin, carreyeur, le 25 mars 1709.

- Pierre Mauvoisin, « mort le vendredi 15 septembre 1752 à 34 ans, d'une chute qu'il a faite dans la carrière du Haut-Rucourt ; il s'y est cassé la jambe et est mort à l'instant, suivant le procès-verbal qu'il en a été dressé ».

- Thomas Bréant, mort le 20 décembre 1799 « d'une chute qu'il a faite dans la carrière du Port-Maron » à 42 ans. Son frère Philippe, leur père Christophe et leur oncle Jean-Baptiste, arrivés à Menucourt vers 1745, étaient aussi carriers, comme le furent presque tous les descendants de Philippe.

La butte de l'Hautil est formée d'une succession de couches sédimentaires datant de l'ère tertiaire (de 65 millions à 1 million d'années avant notre ère). Sous la couche de meulières, on trouve de haut en bas :

- Du sable de Fontainebleau, sur 50 à 55 m,

- Des argiles et marnes vertes, sur 10 à 15 m,

- Des marnes supra gypseuses sur 7 m environ,

- Du gypse (pierre à plâtre) sur 8 à 10 m d'épaisseur, à environ 100-110 mètres d'altitude,

- A nouveau, du sable mêlé de marnes sur 12 à 15 m d'épaisseur,

- Du calcaire grossier, avec des fossiles, sur une quinzaine de mètres,

- Etc.…

Les carrières de gypse de l'Hautil s'étendent sur 650 hectares, dont 300 ha de carrières effondrées spontanément ou de façon dirigée par foudroyage des piliers (Fort Vache et terrains de sport du Château de la Tour).

On y accède par des galeries, en général maçonnées en formes de voûtes, de quelques mètres de largeur et de hauteur et longues de plusieurs centaines de mètres (1300 m au Port-Maron !)

Les entrées de galeries se trouvaient à :

- Chanteloup : rue de la Platrière,

- Triel : Pissefontaine ou les Saussaies, rue de l'Arche, dans les Jardins nouveaux rue de l'Hautil, la Bérangère ou Bois-Roger, les Beauregards ou Fontenelles,

- Vaux : le Port-Maron, la Mécanique, Saint Nicaise, les Vaux Renard, le Jonquet, les Plantes, Fort Vache, la Marèche,

- Evecquemont : la Sébillote (2 entrées),

- Menucourt : rue du Trou à glaise (rue du Gal Juin),

- Courdimanche : bois des Rayons (près du Montrouge),

- Condécourt : Le Haut-Rucourt.

Curieusement, il n'y avait pas d'entrée de carrières côté nord-est, à Boisemont, Jouy le Moutier (Ecancourt), Maurecourt, Andrésy.

Les entrées de galeries d'accès ont été, pour des raisons de sécurité, soit fermées par une porte métallique (la Bérangère), soit murées avec des parpaings (Port-Maron, Saint Nicaise), soit bouchées par un amas de terre (Pissefontaine, Menucourt, Courdimanche…)

Certaines ont disparu. Pour la même raison, on a bouché les puits d'aération. Plusieurs avaient été transformées en champignonnières ; celle d'Evecquemont (Zinetti)

est encore exploitée.

La couche de gypse est formée de plusieurs bancs, de haut en bas :

- Le « ciel » ou plafond, non exploité, formé par le « banc mou », le « gros dur » et le « petit dur »,

- La pierre tendre, comprenant le souchet (banc jaune et bousineux), le banc gris, le gros glingueux, le petit glingueux, la brioche, les trois pierres, le gros banc et la cale de sable.

- La pierre dure, comprenant le banc turc, le banc jaune, le troisième banc et le banc de fond.

- Au sol, non exploité : le sous-pieds et un banc marneux : le linois.

Cette terminologie, fruit de l'imagination fertile des carriers, a pu changer au cours des siècles. La pierre dure s'élève jusqu'au tiers de la hauteur exploitée, la pierre tendre les deux autres tiers.

Les techniques d'extraction du gypse

Pendant longtemps, l'extraction s'est faite de façon anarchique, les piliers n'étant pas alignés. Les galeries avaient alors environ 6 m de largeur et 6 m de hauteur. Les outils : vrilles, pics, marteaux, étaient manuels.

Dès le XVIIIe siècle, dans certaines carrières, le tracé devient régulier, les piliers sont alignés.

Après 1910, largeur et hauteur des galeries augmentent jusqu'à 7,50 m et le taux de défruitement passe de 65% à 75%.

Cependant les galeries (les carriers parlent de rues et de chantiers) gardent la même forme, rectangulaire dans la pierre dure, trapézoïdale dans la pierre tendre pour finir par un plafond de 2 m environ de largeur soutenu par les épaulements de pierre tendre. Ce plafond, formé d'une épaisseur de 1,50 m environ de gypse doit en effet résister à la pression des 60 à 80 m de recouvrement (marnes et sable).

De même, on conserve un sol de gypse de 50 cm d'épaisseur, formant une dalle plus

résistante que le sable qui est en-dessous.

L'extraction commence toujours par une fouille horizontale dans la pierre tendre. Elle se continue de haut en bas en gradins ou de bas en haut en sous-excavation (ou souscavage).

Jusqu'en 1910 environ, cette fouille est faite au marteau, dans le souchet, à 60 cm environ du plafond, par les soucheteurs, qui abattent ensuite le banc jaune de deux coups de mine, puis lèvent le bousineux de deux autres coups. Les trous de mine sont percés avec des vrilles de 2 à 3 m de longueur. On lève ensuite les trois bancs de pierre tendre : banc-gris, gros glingueux et petit glingueux, et enfin une autre équipe « lève » la pierre dure.

Pour chaque gradin, on commence par un tir au centre, assez bas, pour lever la partie centrale en forme de V, puis on tranche verticalement au marteau ce qui reste au centre du gradin. Un coup de mine de chaque côté permet ensuite d'abattre la plus grande partie de ce qui reste.

Les deux angles inférieurs qui subsistent sont détachés au pic de la paroi des piliers avant d'être levés par les deux derniers coups de mine.

Jusqu'en 1924 environ, l'explosif utilisé par le boutefeu est la poudre noire reliée à un cordon Bickford pour la pierre tendre et à un détonateur électrique au fulminate de mercure pour la pierre dure. Les wagonnets, tirés par des chevaux ou des mulets, sont chargés à la pelle, les blocs trop lourds étant cassés à la masse. Sur la voie principale menant à l'extérieur, on utilise des tracteurs électriques.

Au début du 20e siècle, les ouvriers qui travaillent 71 heures par semaine (11 heures X 6 + 5 heures le dimanche matin), sont payés à tâche : au mètre d'enfoncement pour la pierre tendre et au mètre cube de roche chargée pour la pierre dure. Un très bon ouvrier gagne ainsi 6 ou 7 francs par jour en 1904 (contre 3,85 F pour un ouvrier d'usine), mais il doit fournir l'éclairage (lampe à essence et plus tard, lampe à carbure), la poudre, les outils, et réparer ceux-ci. Un carrier qui, malgré ce salaire, voudrait quitter ce métier, ne le peut pas, les patrons des usines voisines s'étant engagés à ne pas embaucher de carriers…

Après les grèves de 1910 apparaissent les premières machines, **les haveuses à percussion ou fouilleuses**. La haveuse, sorte d'énorme tronçonneuse, fouille d'abord dans le souchet, à un mètre du plafond, sur 3 m de profondeur. Le reste du souchet est abattu au marteau et les autres bancs comme avant 1910. En 1912, on commence à utiliser une perceuse électrique, montée sur un charriot, pour percer la pierre dure. A la même date apparaissent **les lampes à carbure (à acétylène).**

Vers 1920, apparaît la technique d'abattage en sous-excavation (ou sous-cavage) : la haveuse fouille plus bas dans la pierre tendre qui est ensuite abattue de bas en haut jusqu'au plafond. On n'a plus ensuite qu'à lever la pierre dure, du haut vers le bas.

En 1924, la poudre noire est remplacée par l'oxygène liquide, plus puissant mais faisant plus de poussière. Les cartouches, faites d'un mélange de sciure de bois, de tourbe et de poudre d'aluminium, sont placées dans une cuve calorifugée, « le bénitier », dans laquelle on verse l'oxygène liquide.

Après la guerre de 1914-1918, les carriers ne travaillent plus que 60 heures par semaine (10 h X 6, le dimanche étant libéré). Les outils, l'explosif et les lampes sont d'autre part fournis par le patron. Pour remplacer les ouvriers tués ou revenus estropiés, on fait venir des Polonais et, à partir de 1922, des Italiens.

En 1945 au Port-Maron, les vrilles à main ou mèches sont remplacées par des **perceuses électriques.**

Trois ou quatre ans plus tard, les haveuses à percussion laissent place aux haveuses électriques. En 1950-51, apparaissent les **chargeuses électriques (les « homards »)** : les ouvriers n'ont plus qu'à casser les blocs trop gros et à les pousser entre les pattes des « homards ». Les nouvelles haveuses fouillent à la base de la pierre tendre : on extrait d'abord la pierre dure par levage puis on abat, en sous-cavage, la pierre tendre.

Peu à peu, certains postes de travail se sont spécialisés : perceurs, haveurs, aides haveurs, boutefeu, chargeurs, casseurs de blocs, conducteurs de locotracteurs, mécaniciens. Au Port-Maron, en 1955, il ne reste que 10 manœuvres sur 50 travailleurs, au fond. S'y ajoutent en surface : le directeur, le géomètre, l'ingénieur chef d'exploitation, 33 chauffeurs et personnels de bureaux et 14 ouvriers au port, en bord de Seine.

Les rendements, grâce à la mécanisation et malgré la diminution du temps de travail, ont considérablement augmenté : On abat en 1955 en 14 minutes ce qu'on abattait en 11 heures ½ en 1930 et en 220 heures en 1900. Une chargeuse charge 500 tonnes en 8 heures contre 20 tonnes par un ouvrier.

En 1954, les carriers du Port-Maron ont extrait et chargé 650.000 tonnes de gypse, soit 70 % de la production de la région parisienne et 67 % de la production française de gypse, et 2200 tonnes par jour ! **En 1970, la production atteint un million de tonnes**.

Le travail reste cependant très dur : port de lourdes charges (masses, bonbonnes d'oxygène liquide, pierres, pièces de machines), humidité, lumière diffuse, bruit, poussière cause de silicose…, et très dangereux : chutes de personnes et de pierres, explosions prématurées de charges, accidents de wagonnets…Les morts et les blessés sont nombreux. Pendant des siècles, les carriers ne portent, pour se protéger la tête, que leur casquette ou un bonnet de coton !

Exploitées au maximum, les carrières ont fermé les unes après les autres : Saint Nicaise en 1931, Menucourt en 1935 (le Haut-Rucourt beaucoup plus tôt), Chanteloup en 1958, le Port-Maron la dernière, en 1979, mais certaines ont été transformées en champignonnières : Duroselle à Triel, Pezzali et Vedovati à Menucourt, Zinetti à Evecquemont…qui fermeront pour la plupart à leur tour.

En 2010, les frères Zinetti restent les seuls champignonnistes.

Source : Conférence de Robert Bréant, du 10 avril 2010

22 - LE CHÂTEAU DES IFS

Février 1989 : A Triel-sur-Seine, le projet immobilier porté par le Promoteur Promogim s'invite dans la campagne des élections municipales !

En effet, dans son article du 8 février, le Courrier des Yvelines titre : *« Amour Quijoux veut sauver le Château des Ifs promis à la destruction »*. Le permis de démolir accordé par la municipalité en place constitue, pour lui, une nouvelle erreur de celle-ci !

Le projet d'aménagement du parc de 12.000 m² prévoit vingt-sept maisons basses. Une opération immobilière qui n'est possible qu'après la destruction du petit château et de ses dépendances...une décision qui a le don d'exaspérer l'équipe d'Amour Quijoux, candidate aux prochaines élections municipales de mars 1989.

TRIEL-SUR-SEINE

Amour Quijoux veut sauver le Chât des Ifs promis à la destruction

Nouveau thème de bataille électorale pour Amour Quijoux : la sauvegarde du château des Ifs, promis à la destruction. Le permis de démolir accordé à la société Promogim constitue pour lui une nouvelle « erreur » de la municipalité.

Le projet de l'aménagement du parc de la batisse, d'une superficie de 12 000 m², prévoit vingt-sept maisons basses. Une opération immobilière qui passe évidemment après la destruction du petit château et de ses dépendances. Ce qui a le don d'exaspérer l'équipe d'Amour Quijoux, candidate aux élections municipales.

« C'est en visitant le quartier de Pissefontaine que j'ai découvert un petit château et aperçu la pancarte », explique le leader de la liste. Sur celle-ci, on peut lire que la propriété est promise à la démolition après le permis accordé par les services de la mairie. Une pancarte qui n'est d'ailleurs pas vierge d'inscriptions plutôt antipathiques à l'encontre du maire, Damien Lepoutre.

« Il est regrettable », poursuit Amour Quijoux, **« de détruire quelque chose que l'on peut qualifier d'historique, qui fait partie de la mémoire de Triel. On pouvait prévoir des équipements publics, un lieu d'accueil pour personnes âgées, etc... On peut laisser à l'imagination toutes les possibilités ».**

Le colistier d'Amour Quijoux, M. Pouzols, se désole d'avance de l'impact de vingt-sept maisons dans un quartier ancien, possédant, selon lui, un charme évident : **« Aller mettre ici des pavillons modernes, cela va détonner ! »**

Son chef de file aux municipales ajoute : **« De plus en plus, l'homme tient à sauvegarder les vieilles pierres, symbole de son passé en les réanimant, honorant ainsi la mémoire de ses ancêtres. Pissefontaine, vieux village de Triel, mérite qu'on s'y arrête. »**

Une pétition des riverains

Parrallèlement à la démarche entreprise par le prétendant à la mairie, une pétition est en cours d'élaboration parmi les riverains et les habitants de Pissefontaine.

Celle-ci rapporte, dans son texte, que la mairie à accordé le permis de démolir en juillet dernier à la société Promogim.

Au chapitre des regrets : évidemment la mise à plat d'un château construit au 19e siècle et la désintégration du parc. Pour eux également, nombre de projets sont envisageables pour sauver le site.

Place à la politique

Pour Amour Quijoux, « l'affaire Pissefontaine » participe à **« un concours d'erreurs »**.

Dans un tract publié par l'association « Triel pluriel information », il compte les points : **« Erreur n°1 : la plaine ; erreur n°2 : Pissefontaine ! Erreur n° : à suivre... »**

En attendant la prochaine « livraison », la politique à l'approche des municipales reprend donc ses droits.

Fr. N.

Au moins vingt pièces, des dépendances et un parc de 1, 2 ha : c'est le châtea

Amour Quijoux : « C'est en visitant le quartier que j'ai aperçu la pan

« C'est en visitant le quartier de Pissefontaine que j'ai découvert la pancarte sur la grille de ce petit château...Il est regrettable de détruire un bâtiment que l'on peut qualifier d'historique, qui fait partie de la mémoire de Triel. On pouvait prévoir des équipements publics, un lieu d'accueil pour personnes âgées, etc...On peut laisser à l'imagination toute les possibilités...De plus en plus, l'homme tient à sauvegarder les vieilles pierres, symbole de son passé, en les réanimant, honorant ainsi la mémoire de ses ancêtres. Pissefontaine, vieux village de Triel, mérite qu'on s'y arrête. »

Parallèlement à cette position d'un nouveau prétendant à la mairie, une pétition de riverains est en circulation et recueille l'adhésion de nombreux habitants du secteur. Ainsi, les archives de l'association « Pissefontaine mon village » nous rappellent le contexte de ce rapport de force :

Pissefontaine mon village fit sa première réunion publique Halle de la Gare le jeudi 20 avril 1989 – plus de 100 personnes présentes – et les statuts furent déposés en Préfecture le 5 mai suivant : *« Le dossier de la démolition, nous l'avons appris, hélas, bien après sa signature par l'équipe Lepoutre le 22 octobre 1988… »*

En mars, une nouvelle municipalité est sorti des urnes et le Maire Amour Quijoux ne cache pas sa volonté de revenir sur le projet de vente de la propriété du Château des Ifs à la société Promogim et sur la destruction de la grande bâtisse.

Après plusieurs mois de mobilisation, tant des habitants de Pissefontaine que de la nouvelle équipe municipale, après nombre de lettres et d'appels à l'aide auprès de tous les échelons de l'administration et de l'État – Le Premier Ministre Michel Rocard demandera au Préfet de « procéder à l'examen attentif de ce projet et de ses conséquences sur l'environnement »...après une ultime tentative

d'opposition, le 22 juillet, avec l'organisation d'une manifestation qui démarre à 10 heures devant le Château menacé et ensuite parcourt la ville et cloue « virtuellement au pilori » le Promoteur !

Le 2 août, le Parisien titre : **TRIEL, UNE GRANDE IDÉE CONTRE UNE BELLE AFFAIRE** et rend compte de la situation... d'un côté le promoteur qui a acheté la propriété en toute légalité. Face à lui, la municipalité et les riverains qui voudraient rendre le Château au public et créer sur ce terrain une école qui fait défaut dans ce quartier… Lors de la manifestation, une centaine de personnes se sont rassemblées devant la propriété. *« Une belle mobilisation pour une petite ville comme Triel »*, note M. Pagès, un proche riverain. Mais il est à craindre pour eux que cette action reste sans effet, face à un promoteur fort de son bon droit.

Mais rien n'y fait et on peut lire dans la presse du 4 août la manchette suivante : *« Le Château des Ifs de Triel abattu hier ! Ils nous ont trompés depuis le début, estime le Maire. »*

Devant quelques dizaines de témoins impuissants, l'entreprise de démolition est entrée en action et le projet alternatif de la municipalité est tombé en poussière…

La présidente de Pissefontaine mon village, Madame Fernandez-Bravo, écrira :

« ...Les promoteurs ont prouvé une fois de plus qu'ils n'avaient rien à faire de ce que pense la population...Nous avons perdu une bataille, mais pas la guerre. Aujourd'hui, il faut en tirer les enseignements :

Premièrement, nous constatons que la population de Pissefontaine, bien qu'ayant répondu à notre appel, est encore, disons-le, trop dispersée. Nous ne sommes pas tout à fait bien soudés pour faire bloc devant un phénomène de cette nature, c'est-à-dire un promoteur qui connaît bien toutes les ficelles de son métier et poursuit impassiblement son objectif : FAIRE de l'argent envers et contre tous !

Deuxièmement, notre association est encore trop jeune et n'a pas le réflexe de ces autres associations rompues aux problèmes posés par les requins de l'immobilier (ex. la piscine Molitor).

Troisièmement, il apparaît qu'il faut être très vigilants et s'attaquer aux problèmes dans l'œuf pour empêcher qu'ils se développent et ne deviennent irréversibles, comme cela fut le cas pour les IFS…

...Pissefontenois, on a perdu un château, mais nous n'avons pas perdu l'esprit de lutte pour préserver le patrimoine qui nous reste encore. Les Ifs était l'un de nos objectifs c'est vrai, mais tous les autres objectifs : Bois de l'Hautil, espaces verts, maisons rurales, fêtes de la convivialité...nous attendent ».

Depuis près de 30 ans, les choses n'ont guère changé…

Jean-Pierre HOULLEMARE pour « TRIEL, MEMOIRE & HISTOIRE ».

Sources : Archives personnelles de D. Biget – Articles de Presse – Archives associatives.

23 - LA PLACE CORROYER

Sous l'Ancien Régime, la seigneurie de Pissefontaine était la propriété des Dames Dominicaines, dépendant de l'abbaye royale de Poissy. La maison des dames religieuses de la seigneurie royale de Pissefontaine existe toujours au 29 Grande Rue de Pissefontaine. Son entrée principale s'ouvrait sur le grand chemin du village, face à la place publique. Celle-ci appartenait également à leur communauté et s'appelait Le Préau des Dames. En son centre, se dressait autrefois une croix métallique, encadrée de trois grands marronniers.

Cette place, cœur du village de Pissefontaine prit par la suite le nom de Place des marronniers.

Le jour de la Saint-Marc avait lieu la fête du hameau.

Ce jour-là, les ouvriers des carrières ne travaillaient pas. Fête foraine, bal et parties de billard occupaient leur journée et celle de leurs familles. Dans les deux épiceries de Pissefontaine, tous les achats étaient accompagnés d'un billet de tombola qui donnait droit au tirage de la Mère tarte de 50 cm de diamètre. Cette tradition prit fin dans les années 1960, avec le déclin des commerces de Pissefontaine.

En 1927, la municipalité de Triel-sur-Seine voulut honorer la mémoire des Corroyer, Poilus de Pissefontaine et donna leur nom à cette place.

Félix Eugène Corroyer, fils de Jules Modeste et Blanche Eugénie Dupuis, est né le 24 décembre 1893 à Triel-sur-Seine. Incorporé à compter du 27 novembre 1913, soldat de 2e classe, il est tué à l'ennemi le 30 mars 1915 au combat de Bois-le-Prêtre (Meurthe et Moselle).

Son frère, Jules Henri est né le 15 octobre 1889 à Triel-sur-Seine. Incorporé le 4 octobre 1910 au 161e régiment d'infanterie. Il est nommé soldat de 1ère classe, le 6 février 1912. Il est rappelé à l'activité par suite de la mobilisation générale, le 3 août 1914. Nommé caporal le 1er juillet 1915, il décède le 29 septembre 1915 de blessures de guerre à Deauville (hôpital complémentaire n° 31).

Leur cousin, Charles Isidore, fils d'Alexandre Honoré Corroyer et de Louise Zoé Fournies est né le 19 février 1893 à Triel-sur-Seine. Incorporé, il arrive au corps le 28 novembre 1913. Nommé caporal le 24 mai 1915, Il est cité à l'ordre de la brigade en date du 10 juin 1915 : *Grenadier toujours aux endroits les plus dangereux de la tranchée, s'est signalé au cours des journées des 15 et 16 mai 1915 par son courage et sa décision.*

Il est tué à l'ennemi le 25 septembre 1915 devant Saint Thomas (Marne).

Il est décoré de la Médaille Militaire à titre posthume par décret du 11 mai 1920. *« Le 25 septembre a entraîné à l'assaut ses hommes très brillamment. A été tué au moment où il essayait de franchir les défenses accessoires ennemies. »*

Félix Eugène et Jules Henri, Charles Isidore Corroyer, tous trois décédés en 1915 ont leurs noms inscrits sur le monument aux morts et figurent dans le *livre d'or* de Triel-sur-Seine.

Sources

Triel-sur-Seine, son histoire, ses légendes. *Georges Beaujard. Daniel Biget.*

Mairie de Triel : Registres des délibérations du conseil municipal.

AD 78 : Fiches matricules des Corroyer.

24 - L'AUDITOIRE DE PISSEFONTAINE

Sous l'Ancien Régime, Pissefontaine et Triel n'ont pas le même seigneur.

Pissefontaine est une seigneurie dépendant du prieuré royal de Saint Louis de Poissy, fondé par Philippe le Bel, en juillet 1304. Ses successeurs portent confirmation des biens et revenus dudit prieuré.

Le 18 juillet 1410, une adjudication par décret est faite *aux Nobles Dames de l'Abbaye de Poissy de la terre et seigneurie de Pissefontaine sise en la paroisse de Triel mouvante du Roy à cause de sa châtellenie de Poissy saisie réellement à la requeste des dittes Dames sur Pierre de Senlis, seigneur de lad. terre pour moitié et l'autre moitié sur les enfants mineurs de Geoffroy et Genevote Benoit, sa femme …*

La seigneurie de Pissefontaine est dotée de haute, moyenne et basse justice qui était exercée par un prévôt nommé par le roi.

Le 27 mai 1479, *François Gaillard demeurant à Pissefontaine s'oblige de payer aux Nobles Dames de l'Abbaye de Poissy, la somme de douze livres, pour la prévosté de Pissefontaine qu'il tient à ferme desd Dames pour trois années.*

La prévôté occupait un vaste domaine, comprenant le grand corps de logis proprement dit, la maison de la commune et l'auditoire royal.

Le prévôt avait des pouvoirs considérables : il rendait la justice, percevait les impôts et réglait les problèmes administratifs à l'auditoire. Cette maison possédait des caves voûtées qui servaient de prison, où l'on enfermait les condamnés locaux. Placés sous la surveillance d'un geôlier, ils attendaient là leur transfert à Paris.

Maître Puteaux, notaire royal, sera le dernier prévôt de Pissefontaine.

Le 14 avril 1789, les habitants de Pissefontaine, tout comme ceux de Triel, énoncent leurs doléances dans leur cahier. Ils demandent :

- Que les députés soient autorisés à mettre sous les yeux des États Généraux, tous les abus qui règnent dans les différentes administrations du royaume.
- Que la répartition des tailles soit faite sur toutes les propriétés des nobles, des ecclésiastiques, comme sur celles du Tiers-État.
- Que les différents impôts soient réunis pour ne former qu'un seul capital de perception.
- Que les colombiers soient supprimés.
- Que la capitainerie soit supprimée.
- Que les lapins soient totalement détruits, que l'on puisse être autorisé à détruire le lièvre pendant 15 jours, sans se servir d'arme à feu, que les
- chasses soient totalement interdites lors de la maturité des grains et des vendanges.
- Que la Maîtrise des Eaux et Forêts soit supprimée,
- Que la gabelle soit supprimée.
- Qu'il y ait un retour périodique des États Généraux.
- Que les garnisons soient supprimées.
- Que tous les privilèges soient abolis.

- Qu'il soit statué sur la quantité d'arpents de vigne sur chaque territoire en proportion de son étendue.
- Que les dîmes retournent à leurs premiers destinataires, les pauvres.

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée Nationale, par 568 voix contre 346 et 40 voix nulles, décrète que *tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la Nation, à la charge de pourvoir, d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres.*

Les *Dames de Poissy* détentrices de la seigneurie de Pissefontaine en sont dépossédées. L'auditoire, qui était à la fois tribunal et prison, devient pour peu de temps *Maison de la commune libre de Pissefontaine.*

Plus tard, Pissefontaine perd ce statut et devient un hameau de la commune de Triel.

Sources

AD 78 : 73H 64 : Inventaire des titres de la seigneurie de Pissefontaine (1e partie).

Mairie de Triel : Registres des délibérations du conseil municipal.

Archives parlementaires : Cahier de doléance de Pissefontaine.

25 - L'USINE À PLÂTRE DE PISSEFONTAINE

Le massif de l'Hautil domine, de ses 191 mètres d'altitude, les vallées de l'Oise, de la Seine et de l'Aubette, et la plaine du Vexin. C'est en fait un plateau étroit, d'une douzaine de kilomètres de longueur, actuellement largement boisé sur ses 1400 hectares.

HISTOIRE DU PLATEAU DE L'HAUTIL

Si l'on excepte quelques maisons anciennes dans sa partie trielloise, on constate que les populations se sont fixées soit au bord des cours d'eau (Jouy le Moutier, Andrésy, Triel, Vaux…), soit à mi-côte, les sources étant très nombreuses (Chanteloup, Pissefontaine, Evecquemont, Menucourt, Boisemont, Ecancourt).

Si les châtelains du Faÿ, de Triel, de Vaux, de Menucourt…veillaient sur leurs parcs et cherchaient à leur adjoindre les bois ou landes voisins, une bonne partie du plateau restait domaine public, donc source de disputes et de procès, les éleveurs de troupeaux friands de pâturages, donc de landes, étant en conflit avec les vignerons consommateurs de bois pour leurs échalas et leurs tonneaux. Du 15e siècle à la Révolution, de nombreux jugements tentèrent de concilier les besoins des uns et des autres, l'Hautil étant par ailleurs traversé régulièrement par les troupeaux du Vexin conduits au Marché aux bestiaux de Poissy.

Louis XIV en fit aussi un domaine de chasse, activité toujours pratiquée de nos jours. Les tentatives de mise en culture, pour répondre aux famines furent des échecs, le terrain étant trop peu fertile.

LES CARRIÈRES DE L'HAUTIL

Si la meulière fut longtemps exploitée en surface, et la « pierre à chaux » en quelques endroits (Evecquemont par exemple), l'Hautil fut surtout exploité pour la « pierre à plâtre », le gypse, dans des carrières souterraines, les plus importantes de France et même d'Europe. Plus de vingt galeries, voûtées et maçonnées, très étroites mais longues de plusieurs centaines de mètres, ont permis, pendant des siècles, d'atteindre à environ 100 mètres d'altitude, les bancs de gypse, épais le plus souvent de 8 à 10 mètres. Ces galeries sont surtout nombreuses sur les territoires de Vaux et de Triel, proches de la Seine, voie de communication irremplaçable pour le transport.

Les techniques d'extraction du gypse ont évidemment évolué au cours des siècles mais selon des principes inchangés : maintien de piliers carrés aussi larges que les « chantiers », fouille initiale, profondément et horizontalement, dans un banc de pierre tendre, soit au « marteau » de carrier et au pic près du ciel, soit, après 1910, à la machine, la « haveuse », un peu plus bas. Ensuite, on « abattait » les bancs supérieurs et on « levait » les bancs inférieurs, à l'explosif, les trous de mines étant percés autrefois avec une longue vrille à main, puis, après 1912, avec une perceuse électrique. De même, les wagonnets, tirés par des chevaux et des mulets puis par des locotracteurs, longtemps chargés à la pelle, l'ont été après 1950 par des chargeuses électriques, les « homards », des ouvriers continuant à casser à la masse les blocs trop gros.

Les rendements ont donc considérablement augmenté, bien que les horaires de travail soient passés de 71 heures par semaine, dont 5 heures le dimanche matin, en 1900, à 60 h en 1919, puis peu à peu à 48 heures, 40 heures…Bien des carriers ayant été tués ou blessés en 1914-18, on dut faire appel de plus en plus à des ouvriers étrangers, d'abord polonais, puis italiens, phénomène accentué plus tard par l'industrialisation de la vallée de la Seine et ses besoins en personnel. Dans les carrières souterraines, le travail est en effet resté très dur : port de lourdes charges, humidité, lumière diffuse, bruit, poussière cause de silicose…, et très dangereux, comme en témoigne le nombre des victimes d'accidents, malgré le port d'un casque, rendu obligatoire trop tardivement.

Exploitées au maximum, les carrières ont fermé les unes après les autres, la dernière, le Port-Maron, en 1979. Certaines avaient été transformées en champignonnières : une seule subsiste, à Evecquemont. A la Libération, fin août 1944, plusieurs ont servi de refuges, pendant deux ou trois jours et nuits, à la population.

LES FACTEURS DE RISQUES

De tout temps, il s'est formé en surface des fondrières ou fontis, résultats d'effondrements de galeries, les épaulements puis le ciel cédant sous le poids du recouvrement. Le plafond de gypse étant tombé, la couche d'argile et de marnes (environ 20 mètres d'épaisseur), roches fluides, s'écoule, puis le sable (50 à 55 mètres !) glisse d'un seul bloc, suivi de la couche superficielle.

Les accidents ont été rares, mais celui du 11 mars 1991 à Chanteloup, très médiatisé, a réactivé la loi du 13 juillet 1982 sur les catastrophes naturelles. Un décret du 15 mars 1993 a imposé, en annexe des Plans d'occupation des sols (POS) devenus aujourd'hui Plans locaux d'urbanisme (PLU), un Plan d'exposition aux risques (PER), converti en Plan de prévention des risques (PPR) par la loi Barnier du 2 Février 1995. Les territoires exposés de certaines communes (1204 hectares pour celles se partageant l'Hautil) ont été classées en « zone rouge », interdites de construction, les bâtiments existants étant expropriés si le coût de leur mise en sauvegarde dépasse leur valeur vénale, et en « zone bleue » où la construction est possible sous conditions.

Dès mai 1991, le Sous-préfet de Saint Germain en Laye a réuni un groupe de travail, qui a très vite procédé au zonage de l'Hautil. Sur les 5076 hectares des neufs communes, le PPR a concerné 1204 hectares, dont 670 sous-minés, Evecquemont (54% du territoire sousminé) et Vaux (52%) étant plus touchés que Triel (29%), Chanteloup (28%) et Menucourt (17%). Quarante-sept propriétés, classées en zone rouge, ont ensuite été expropriées, en deux tranches (1999 et 2002), soit à l'amiable, soit après jugement. Les maires de Triel en 1992, de Chanteloup en 1993 puis des autres communes ont d'autre part réglementé puis interdit par arrêté l'accès aux bois de l'Hautil.

LA SITUATION ACTUELLE

Cette interdiction est loin d'être respectée. Pourtant, le danger subsiste et même empire. Des fontis se forment encore. Les carrières abandonnées sont en effet envahies par les eaux, qui rongent le sol et le

pied des piliers ; ceux-ci ont donc tendance à s'enfoncer et à s'écrouler. La fermeture, par souci de sécurité, des puits d'aération, est d'autant plus grave que l'action de l'eau sur le gypse consomme de l'oxygène. Les entrées de carrières ont donc été fermées, par de la terre, une porte blindée ou des parpaings, mais ces derniers n'ont pas résisté à certains visiteurs. Ceux-ci, comme les promeneurs en surface, mettent leur vie en danger ; En témoigne l'accident du 27 mai 2008, dont ont été victimes deux ouvriers sécurisant la route RD2 au Bois Roger (Côte de Triel).

Robert BREANT – Triel, Mémoire et Histoire – Extraits de la conférence du 10 avril 2010

26 - LE CHÂTEAU DE LA TOUR

Histoire de la propriété

Avant la construction du « château », la propriété, qui appartenait dans les années 1860 à la *Société des Carrières Vallery-Bourdet-Vallée,* couvrait une vaste surface de 40 hectares sur le plateau de l'Hautil. Le *Château de la Tour* que nous connaissons aujourd'hui fut édifié vers 1890. C'est une grande bâtisse en pierre meulière dont l'architecture s'inspire très largement du style gothique, encore très en vogue en cette fin du XIXe siècle (les travaux de Viollet-le-Duc et l'influence d'intellectuels tels que Victor Hugo avaient remis à la mode le Moyen-Âge et son architecture). Le *Château de la Tour* est composé d'un corps de bâtiment, occupant cent mètres carrés au sol, élevé sur trois niveaux et flanqué de deux tours, l'une ronde et crénelée (sur laquelle, de nos jours, est installée un observatoire du Parc aux Étoiles), l'autre de forme octogonale et coiffée d'un toit conique. Les nombreuses fenêtres en ogives achèvent d'affirmer le style médiéval de l'ensemble. Par ses dimensions assez modestes, le bâtiment tient plus de la grande maison bourgeoise que du château. D'ailleurs, si l'on en croit les cartes postales publiées au début du XXe siècle, il s'appelait alors simplement *La Tour* ou *La Tour de l'Hautil.*

Le Château de la Tour aujourd'hui

Depuis sa construction jusqu'en 1946, le domaine connut successivement près de dix propriétaires différents. Le dernier d'entre eux, M. Kucharsky, y fit établir un terrain d'aviation. On sait qu'au moment de sa vente à la ville de Triel, en 1971, le domaine comportait en effet un hangar d'aviation d'une superficie de 180 m². On y trouvait également deux piscines, l'une de plein air d'un volume de 80 m³ et l'autre d'hiver, chauffée, de 50 m³. On prétend qu'à cette époque les jeunes Triellois venaient souvent lorgner par-dessus la clôture du parc pour tenter d'apercevoir les belles baigneuses s'ébattant dans l'eau.

En 1971, M. Champeix, maire de Triel, décide d'acquérir la propriété dans le but d'en faire un espace de plein air équipé de terrains de sport, ces derniers faisant à l'époque cruellement défaut à la commune. A ce moment, le domaine compte encore 27 hectares, dont la plus grande partie est boisée. La propriété, avec son *Château de la Tour* est acquise pour la somme de 1.500.000 francs. C'est un important investissement pour la municipalité qui doit emprunter la totalité de la somme. L'emprunt principal (900.000 francs) sera contracté auprès de la *Caisse des Dépôts,*

Le Château de la Tour et la coupole de la grande lunette

tandis qu'un emprunt complémentaire est souscrit à la *Caisse d'Épargne*.

Après son acquisition par la commune, le *Château de la Tour* accueille quelques associations trielloises. Parmi elles, une jeune troupe de théâtre s'y installe dès 1971 et prendra bientôt le nom des *Comédiens de la Tour* en référence au lieu. *« Nous y répétions et fabriquions les décors qui, pour les plus grands panneaux, devaient être sortis par la fenêtre à l'aide de cordages »* se souvient Philippe Prévost, actuel président de la troupe (2017). Les *Comédiens de la Tour* restent en résidence au *château* jusqu'en 1977, époque à laquelle ils s'installent rue Cadot dans un ancien gymnase qui deviendra plus tard le théâtre Octave Mirbeau.

Le *Château de la Tour* et son parc sont également fréquemment utilisés pour des manifestations locales (fête des Écoles, Salon des Beaux-Arts, camp de l'Amitié Européenne,…). C'est au cours de l'une d'entre elles, qu'eut lieu un dramatique accident qui frappa particulièrement les esprits à l'époque. A l'occasion du vingtième anniversaire du jumelage de la commune de Triel avec la ville allemande de Seligenstadt (19 juin 1988), une tribune occupée par le public s'effondra sur elle même provoquant de nombreux blessés, dont un le fut grièvement. La fête promettait d'être belle, tout le monde attendait que l'on frappât « *les trois coups pour que le rideau se lève sur ce qui devait être le clou de l'année. Mais en quelques secondes tout a basculé et ce fut le drame ou presque* ».[(1)]

Le *Château de la Tour* dans les étoiles

A la fin des années soixante entre en scène un personnage important pour l'histoire du *Château de la Tour,* Jean-Paul Trachier (1925-2007), journaliste scientifique et co-fondateur, avec Albert Ducrocq, du mensuel *Espace & Civilisation*. Il déclarera plus tard à ce propos : *« ...sachez amis* Triellois, que tous les deux mois, c'est à l'observatoire de Triel que "se monte", la grande revue *française d'astronomie* Ciel et Espace... *»*

Il semble que l'idée ait germé très tôt dans l'esprit de Jean-Paul Trachier, bien avant l'acquisition du domaine par la ville, d'installer un observatoire astronomique à Triel. Il entretenait à cette époque des contacts étroits avec M. Champeix et ce dernier se montra ouvert à son projet. Tout deux décidèrent alors de *« tâter le pouls des amateurs d'astronomie de Triel .»*[(2)] Sitôt dit, sitôt fait et dès 1971, Jean-Paul Trachier installe le *Groupe Astronomique des Yvelines*, dont il est le président, dans les locaux du *Château de la Tour,* tout récemment acquis par la commune. Un observatoire est aussitôt installé sur la terrasse et inauguré le 3 juin 1972 en présence du professeur Muller, un astronome *« qui a donné son nom à plus de 300 étoiles »*.

Par son action, mais aussi par le biais de ses publications, Jean-Paul Trachier a toujours cherché à vulgariser l'astronomie. *« J'ai essayé d'apporter la bonne parole à plus de 200.000 jeunes […] J'ai* parcouru les écoles, fait des conférences partout, j'ai essayé d'inculquer même aux adultes cet *esprit d'optimisme, de progrès »,* déclara-t-il un jour. Lorsqu'il s'installe sur le plateau de l'Hautil, Jean-Paul Trachier a bien l'intention de faire de l'Observatoire de Triel un lieu accessible à tous et de faire partager, notamment auprès des jeunes, sa passion pour l'observation des étoiles. *« Lorsqueje me suis vu seul dans cet édifice,* écrira-t-il, *j'ai pensé que beaucoup de jeunes, à l'ère du cosmos, seraient sûrement tentés, eux aussi, de coller leur oeil à l'oculaire. »* Jean-Paul Trachier parvient ainsi, au fil des ans, à faire de l'Observatoire de Triel un lieu de rencontres en y organisant nombre de manifestations publiques et par son entregent il réussit également à obtenir le soutien, aussi bien de personnalités de l'audiovisuel, que de sommités scientifiques, *« célèbres astronomes et savants [qui] viennent [y] semer la bonne parole »*.

Le 29 septembre 1989, Jean-Paul Trachier crée, avec le soutien d'Amour Quijoux, maire de Triel, le *Parc aux Étoiles* dont la vocation est de faire découvrir l'espace à un plus large public, grâce à l'installation d'expositions permanentes sur les thèmes de l'astronomie, de l'astrophysique et de l'exploration spatiale. Le musée du *Parc aux Étoiles* est installé dans un nouveau bâtiment construit dans le parc du *Château de la Tour*. *« Des dioramas, maquettes en trois dimensions, donnent* l'illusion

du mouvement et de la réalité : 22.000 étoiles en couleurs et en trois dimensions, dans 34 *vitrines éclairées en lumière noire. »*[3].

Depuis lors, les manifestations et les événements se succèdent au *Parc aux Étoiles* de Triel. Ainsi, le 22 juin 1996, y est inaugurée la réplique de la célèbre lunette de Huygens en présence de Frank Borotra, ministre de l'Industrie. *« Une animation en costumes de l'époque est jouée plusieurs fois,* pour commenter la première mise en place de la lunette des frères Huygens en Hollande, le 30 *décembre 1683 »*[4].

En 1991, le *Parc aux Étoiles* se voit confier, par la *Société Astronomique de France*, une grande lunette fabriquée à la fin du XIXe siècle à la demande d'un personnage atypique, un certain Charles Apoil, qui l'avait installée sous une coupole trônant sur le toit de sa maison !

Histoire d'une lunette astronomique

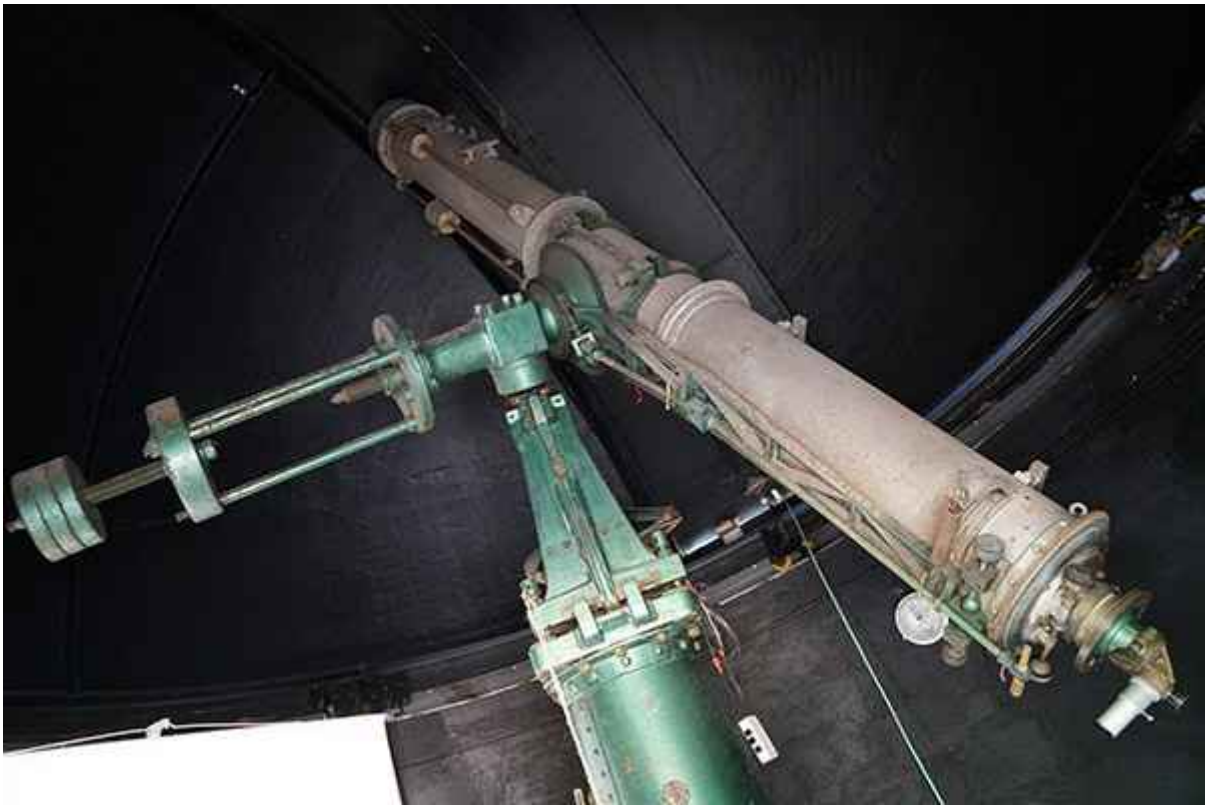

La grande lunette historique

Charles Edmond Apoil (1859-1941)[5] fut un homme aux multiples talents : il peignait et il jouait du violoncelle, tout en occupant un poste de professeur à l'École de la Manufacture Nationale de Porcelaine de Sèvres. Il y fut successivement professeur de dessin (1883), professeur de mathématiques appliquées et de dessin (1894), censeur des études (1902). En tant qu'artiste, il participa aux Expositions Universelles de 1889 et de 1900. Il fut également Directeur honoraire de l'école de Sèvres. Ses services au sein de la Manufacture lui valurent d'être promu au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur en 1919[6].

Charles Edmond grandit dans un milieu artistique et dans une famille indissociablement liée à la Manufacture de Sèvres. Son père, Charles Alexis Apoil (1809-1864) était peintre de genre et portraitiste à ses heures, mais il fit surtout carrière à la Manufacture où il oeuvra de 1851 jusqu'à sa mort. Sa mère, Suzanne née Béranger (1825-1902), fut elle aussi peintre, mais elle fut surtout reconnue comme l'une des plus talentueuses artistes de la Manufacture de Sèvres où elle officia plus de quarante ans (de 1851 à 1892). Nombre de ses oeuvres furent unanimement reconnues, comme par

exemple ces deux « Vases-Paris », décorés de sa main sur le thème de *l'Éducation et la Récréation*, qui furent offerts par le gouvernement français à l'impératrice de Russie en 1874[7]. Née elle aussi d'une famille d'artistes, c'est auprès de son père, Antoine Béranger, lui-même artiste à la Manufacture, qu'elle avait appris l'art de la peinture.

Charles Edmond épousa Flavie Renard en 1906, artiste peintre elle aussi, issue d'une famille également profondément attachée à la Manufacture de Sèvres : son père, son grand-père et son oncle y travaillèrent. Quant à son frère Émile, il fut un peintre apprécié qui exposait régulièrement dans les salons. Élève de Cabanel, il reçut nombre de distinctions, dont une médaille d'honneur au Salon de 1911 pour son *Déjeuner des Orphelines*.

La maison de Charles Edmond Apoil à Sèvres avec sa coupole

Comme on le voit, par ses ancêtres aussi bien que par sa belle-famille, Charles Edmond entretint toute sa vie des relations très étroites avec ce milieu d'artistes formés à l'école de Sèvres. Pourtant, la musique, le dessin, la peinture et la Manufacture ne furent pas ses seuls centres d'intérêt et il se tourna bientôt vers l'astronomie en rejoignant la *Société Astronomique de France*. Cette passion pour l'observation des astres conduisit Charles Edmond à se faire construire, dans les dernières années du XIXe siècle, une grande lunette astronomique de 3,40 m de focale et 225 mm de diamètre qu'il installa à son propre domicile (transformé pour le coup en véritable observatoire), situé 14 rue Brancas à Sèvres. Sa maison était d'ailleurs devenue la curiosité de la ville et tous venaient voir cette grande coupole curieusement érigée sur le toit, comme peuvent en témoigner quelques cartes postales de l'époque.

Sa passion pour l'astronomie et son goût pour la musique rapprochèrent Charles Edmond d'un scientifique d'origine suisse, Charles Volet (1895-1992), qui était affecté au *Bureau International des Poids et Mesures* à Sèvres. Charles Volet, lui aussi membre de la *Société Astronomique de France*, mais également violoniste à ses moments de loisirs, rejoignit tout naturellement le quatuor que venait de constituer Charles Edmond Apoil[8]. Ainsi, pendant près de vingt ans (de 1922 à 1940), les quatre musiciens amateurs, qui, paraît-il, étaient tous prénommés Charles, se réunirent-ils régulièrement dans la maison-observatoire de Charles Edmond pour répéter, mais peut-être aussi en profitaient-ils pour s'adonner à l'observation du ciel étoilé.

Le Parc aux Etoiles - Entrée du musée

Lorsque Charles Edmond mourut, en 1941, il était veuf et restait sans descendance. Aussi avait-il décidé de léguer à son ami Charles Volet sa maison-observatoire de Sèvres avec sa grande lunette

astronomique. Charles Volet s'y installa avec sa famille et y demeura jusqu'à sa mort.

En 1988, Charles Volet offre sa grande lunette à la *Société Astronomique de France*, puis en 1991 l'instrument, désormais historique, de Charles Edmond Apoil est finalement installé au *Parc aux Étoiles* à Triel, dans les jardins du *Château de la Tour*, où l'on érigea pour l'occasion une coupole de cinq mètres de diamètre.

Aujourd'hui, cette lunette astronomique est la fierté du *Parc aux Étoiles* car c'est l'une des plus grandes lunettes en France ouvertes aux observations publiques. Elle est équipée d'une monture équatoriale motorisée et peut atteindre le grossissement maximum de 600 fois. Elle est réputée pour fournir de spectaculaires images du Soleil, de la Lune et des planètes[9].

Notes

(1) Journal Paris-Poissy du 20 juin 1988.

(2) Bulletin municipal de Triel (1971) - JP Trachier.

(3) Site internet du Parc aux Étoiles (https://parcauxetoiles.agglo2rivesdeseine.fr/node/661).

(4) Revue L'Astronomie, Vol. 112 – avril-mai 1998, p147.

(5) La généalogie de la famille Apoil est extraite du site internet :
http://gw.geneanet.org/blobemoca?n=apoil&oc=&p=charles+edmond

(6) Base Leonore de la Légion d'honneur aux Archives Nationales – Cote 19800035/215/28161.

(7) Louis Étienne Dussieux, Les artistes français à l'étranger – 1876, p576. Cité par Rabita MAZIGHI dans son mémoire, Suzanne Estelle Apoil : 1851-1892, Artiste peintre sur porcelaine à la manufacture de Sèvre – 2002 - Archives de la manufacture de Sèvres.

(8) Selon le site internet de Michel Volkovitch, petit-fils de Charles Volet, (http://www.volkovitch.com/F14_01.htm).

(9) Site internet du Parc aux Étoiles (https://parcauxetoiles.agglo2rivesdeseine.fr/les-activites/la-grande-lunetteastronomique).

Sources

https://parcauxetoiles.agglo2rivesdeseine.fr/node/661
http://www.volkovitch.com/F14_01.htm
Registres de délibérations de conseils municipaux de Triel – 1D36-1971-1973.
Archives de la manufacture de Sèvres.

Notes généalogiques

Charles, Alexis APOIL

Né le 24 octobre 1809 - Mantes-la-Jolie (78), 78 200, Yvelines, Île-de-France, FRANCE
Décédé le 22 déc. 1864 à Sèvres.
Peintre -Manufacture de Sèvres (1851-64)
Union(s) et enfant(s)
Marié avec Suzanne, Estelle BERANGER 1825- dont
H Charles, Edmond APOIL, Chevalier de la Légion d'honneur 1859-1941

Charles, Edmond APOIL

Chevalier de la Légion d'honneur
Né le 2 janvier 1859 - Sèvres (92), 92 310, Hauts-de-Seine, Île-de-France, FRANCE
Décédé le 20 juin 1941 - Sèvres (92), 92 310, Hauts-de-Seine, Île-de-France, FRANCE , à l'âge de 82 ans
Directeur de fabrication à la Manufacture de Sèvres, artiste peintre de fabrication à la Manufacture de Sèvres, artiste peintre
Parents
Charles, Alexis APOIL, né le 24 octobre 1809 - Mantes-la-Jolie (78), 78 200, Yvelines, Île-de-France, FRANCE, décédé, Peintre -Manufacture de Sèvres (1851-64)

Marié avec
Suzanne, Estelle BERANGER, née le 19 octobre 1825 - Sèvres (92), 92 310, Hauts-de-Seine, Île-de-France, FRANCE, décédée, Peintre - Manufacture de Sèvres
Union(s)
Marié le 7 août 1906, Sèvres (92), 92 310, Hauts-de-Seine, Île-de-France, FRANCE, avec Flavie, Clémentine RENARD 1856-1930
Notes concernant l'union
Union avec Flavie, Clémentine RENARD
semblent ne pas avoir eu d'enfants. Pas d'enfants mentionnés sur le faire part de décès de HC Renard en 1919, 13 ans après leur mariage.

Source : Geneanet http://gw.geneanet.org/blobemoca?n=apoil&oc=&p=charles+edmond

27 - LA CHAPELLE SAINTE JEANNE-D'ARC

Avant la Révolution, le hameau de l'Hautil avait une chapelle, dédiée à Saint-Jean (Photo n°1), située sur la route de Courdimanche à Poissy, aujourd'hui territoire de Chanteloup-les-Vignes. Peu entretenue, tombée en ruines, elle fut démolie dans les années 1920. Le hameau de l'Hautil situé à plus de 3 Km du centre-ville de Triel-sur-Seine semblait donc voué au plus entier dénuement spirituel jusqu'à la réalisation d'un voeu de M. et Mme Cahen, de Boisemont.

Lui, Adrien Isaac Cahen, fut engagé grâce à un prêtre ami, le Père Abadie (missionnaire lazariste) sur le chemin du christianisme. Elle, Francine, était une fervente catholique. Le 23 avril 1944[(1)], alors âgé de 66 ans, il fut assassiné dans le jardin de sa propriété de Boisemont, victime du nazisme. Atterrée par l'épouvantable épreuve, son épouse eut le courage de se ressaisir, elle pensa aux jours anciens au cours desquels elle et son époux avaient émis le souhait : « Nous construirons une chapelle sur cette crête de l'Hautil, en action de grâces ».

Le chantier fut mis en route dès 1949[(2)]. La bénédiction de la première pierre eut lieu le dimanche 21 mai 1950[(3)] par le Vicaire Général Baudet. Conçue par l'architecte Durand et construite sous la direction de l'entrepreneur hautillois M. du Teil, elle est réalisée en briques plates rustiques avec une charpente apparente. Une arche en brique relie l'édifice au clocher dont la structure est rendue particulièrement visible par le choix des matériaux. Elle possède un campanile indépendant où est logée une petite cloche «Henriette-Françoise». Son aspect très simple affiche une certaine élégance architecturale qui rappelle, par la présence d'une croix de Lorraine sur la façade, l'origine des constructeurs.

Les dix-huit ouvertures qui permettent l'éclairage de la nef ont pu être pourvues de vitraux (Photo n°3), grâce à une nouvelle générosité de Mme Cahen. Ces vitraux sont l'oeuvre du Maître verrier J. Couturat. Ils furent bénis le samedi 8 juin 1957[(4)] par Monseigneur Alexandre Renard, évêque de Versailles. La première messe de minuit fut célébrée pour Noël 1951 et les quatre premières communions eurent lieu en juin 1952. La dépouille de M. Cahen repose désormais dans la chapelle.

Pour les journées du Patrimoine, les 21 et 22 septembre 2002, les 50 ans de la chapelle ont été l'occasion d'exposer des cartes postales et des documents rappelant l'Histoire de l'Hautil et de sa chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc qui fait aujourd'hui partie du paysage.

A l'intérieur, une statue en bois de la Vierge à l'Enfant (Photo n°4) a été installée quelques années après sa construction[(5)]. Après restauration et réhabilitation en 2008, l'usage de cette chapelle est désormais réservé à la communauté catholique polonaise de Triel-sur-Seine et de ses environs.

Sources

(1) Témoignage de Mme du Teil (fax original).

(2) Comité paroissial, Journées du Patrimoine 21-22 septembre 2002.

(3) Archives diocésaines de Versailles.

(4) Lettre du diocèse de Versailles du 29 mai 1957.

(5) Dans une note de mai 1952 nous lisons : « Signalons enfin la mise en place des statues de Notre-Dame de Lourdes et de Sainte Jeanne d'Arc : la première offerte par M. Durand, architecte de la Chapelle, en souvenir de sa Mère rappelée à Dieu un mois avant la bénédiction de la Chapelle ; quant à Sainte Jeanne d'Arc, que nous étions habitués à voir à gauche de l'autel, elle perpétue la mort héroïque pour la France en Décembre 1944, de deux enfants de l'Hautil, Henri et François Leiris. »

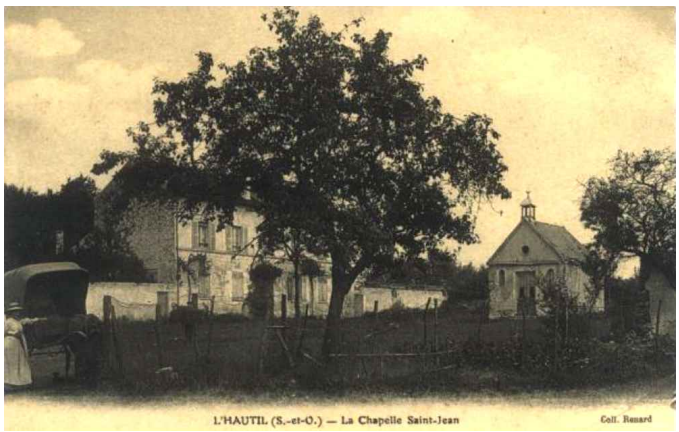

Photo n°1 *: A droite : la chapelle St Jean sur l'Hautil en 1919. La grosse maison à gauche a été démolie en 2003.*

Photo n°2 *: La chapelle Sainte Jeanne d'Arc en 1957. Pensée dès 1949, elle fut consacrée le dimanche 9septembre 1951. Le campanile possède une petite cloche « Henriette-Françoise »*

Photo n°3 *: Dix-huit ouvertures éclairent la nef. Elles sont pourvues de vitraux, œuvre du maître verrier J. Couturat, restaurés en 2008 par Mme Victoria Thomas.*

Photo n°4 *: Vierge à l'Enfant en provenance de Domrémy, lieu de naissance de Jeanne d'Arc. Cette statue porte deux impacts de balles, souvenir de la guerre.*

28 - L'ÉCOLE DE L'HAUTIL

Dès l'année 1871, la demande de création d'une école à l'Hautil était vivement souhaitée par les habitants du hameau : les enfants avaient en moyenne 3 kilomètres à faire à pied pour se rendre, soit dans l'école du bourg de Triel, soit à Boisemont. Un certain nombre d'entre eux restait à la maison l'hiver, en raison de la distance ou de leur faible constitution. Mais aux charges considérables qui grevaient le budget de la commune, vinrent s'ajouter celles nées de la guerre et de l'invasion allemande : le projet de création fût ajourné.

Le 3 août 1873, le conseil municipal est d'avis de prendre en sérieuse considération le projet d'établissement d'une école mixte, au hameau de l'Hautil, qui éviterait aux enfants la longue et difficile descente vers l'école située en contrebas, dans les locaux de la mairie. Le projet est approuvé par le ministre mais il devra être financé par la commune, qui est dans l'impossibilité de le faire.

C'est grâce à la généreuse initiative de Mr Henri Cahagne, capitaine de frégate et propriétaire du château d'Ecancourt, que sera construite l'école selon les plans de Mr Pompée, architecte. Il achète, à son nom, le terrain nécessaire à la construction de l'édifice le 1er février 1875 à Mr Alexandre Duval, ancien instituteur de Triel et il finance avec l'aide des souscriptions des Triellois ce projet. Mr Cahagne loue l'établissement à la commune qui ne pourra l'acheter qu'en 1889 à sa fille, Mme Jeanne Marie Marguerite Griset.

Au cours de la cérémonie de la pose de la première pierre, une boîte contenant les noms des donateurs a été scellée dans le mur. L'inauguration de l'école a eu lieu le 11 octobre 1875.

La classe vide a été provisoirement équipée avec des meubles divers, fournis à titre de prêt par les habitants de l'Hautil. Il faudra attendre 3 ans avant qu'elle soit équipée de bancs et de tables neufs.

La commune n'a pas obtenu de subvention du ministère de l'Instruction Publique. Elle doit financer les 800 F de traitement de l'instituteur, l'entretien de l'école et verser 320 F à Mr Cahagne pour sa location.

Le premier instituteur nommé a été Mr Athanase Goulé, installé dans ses fonctions le 11 octobre 1875. Lui succédèrent Mr et Mme Geffroy, Mr et Mme Leriche, Mr et Mme Lebailly, Mr et Mme Hesling,,.

En 1880, l'inventaire du matériel et du mobilier est le suivant : un christ, un poêle, un thermomètre, une horloge, des tables pour tous les élèves, 3 tableaux noirs, un compendium métrique, un tableau mural, des poids et mesures, un globe et une collection de tableaux de lecture appartenant au maître. Mr Goulé, l'instituteur souhaite que son école soit pourvue d'une armoire-bibliothèque, d'un tableau d'histoire naturelle et d'une mappemonde. Les livres mis entre les mains des élèves sont à cette époque :

- Pour l'instruction religieuse : Le catéchisme du diocèse et l'histoire sainte par Ansart.
- Pour la lecture : *Le Tour de France* (Bruno), *Les Lectures courantes* (Lebrun), *La France* (Alvarès), *L'Histoire de France – récits* (Pigeonneau) et *Les lectures graduées* (Dupont).

En 1883, l'école de l'Hautil compte 74 enfants. Le conseil municipal est invité à délibérer sur le dédoublement de l'école, en séparant la salle de classe en deux avec une cloison. La commune considère qu'elle serait en droit de refuser l'entrée de l'école à tout enfant non Triellois : il ne resterait ainsi que 50 élèves. L'Inspecteur d'Académie *« est d'avis qu'il ne faut pas songer à renvoyer de l'école de l'Hautil, les garçons et les filles qui viennent de Jouy, Chanteloup et d'Andrésy. »* Par conséquent, en 1884, le préfet invite donc le conseil municipal de Triel à se charger de la dépense nécessaire à la création d'une classe de filles en établissant une cloison séparative.

Le devis de la construction projetée est établi par Mr Lanck, architecte. A la dépense de la cloison

seule, il faut ajouter celle d'un bureau, d'un pupitre et d'une estrade pour l'institutrice, ainsi que les honoraires de l'architecte. Deux préaux devront être construits.

En 1906, sous l'impulsion de Mr et Mme Clerc, couple d'instituteurs, l'école est transformée en une école mixte à deux maîtres : la première classe reçoit les élèves les plus âgés des deux sexes, la seconde, ceux des cours enfantin et élémentaire.

Ce nouveau système fonctionne à la satisfaction de la population.

Par lettre circulaire en date du 5 décembre 1905, Mr le Préfet rappelle toute l'importance qu'il y a au point de vue hygiénique à faire exécuter le nettoyage des locaux par une personne adulte et non par les enfants des écoles qui ne prennent pas les précautions suffisantes et risquent d'être contaminés par les poussières chargées de germes de maladie et notamment de la tuberculose.

Sur la proposition de Mr Legrand, le conseil municipal décide le 24 mai 1908, que le balayage des classes sera fait par des personnes adultes et dans la limite d'une dépense de 300f.

Le douze août 1922, M. le Maire donne communication au conseil de la lettre de M. l'Inspecteur d'Académie, l'informant qu'il a pris la décision de transformer les deux écoles spéciales de l'Hautil en une école mixte et ce, à dater du premier octobre prochain, par suppression d'une institutrice, conformément à la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction Publique du 30 juin dernier.

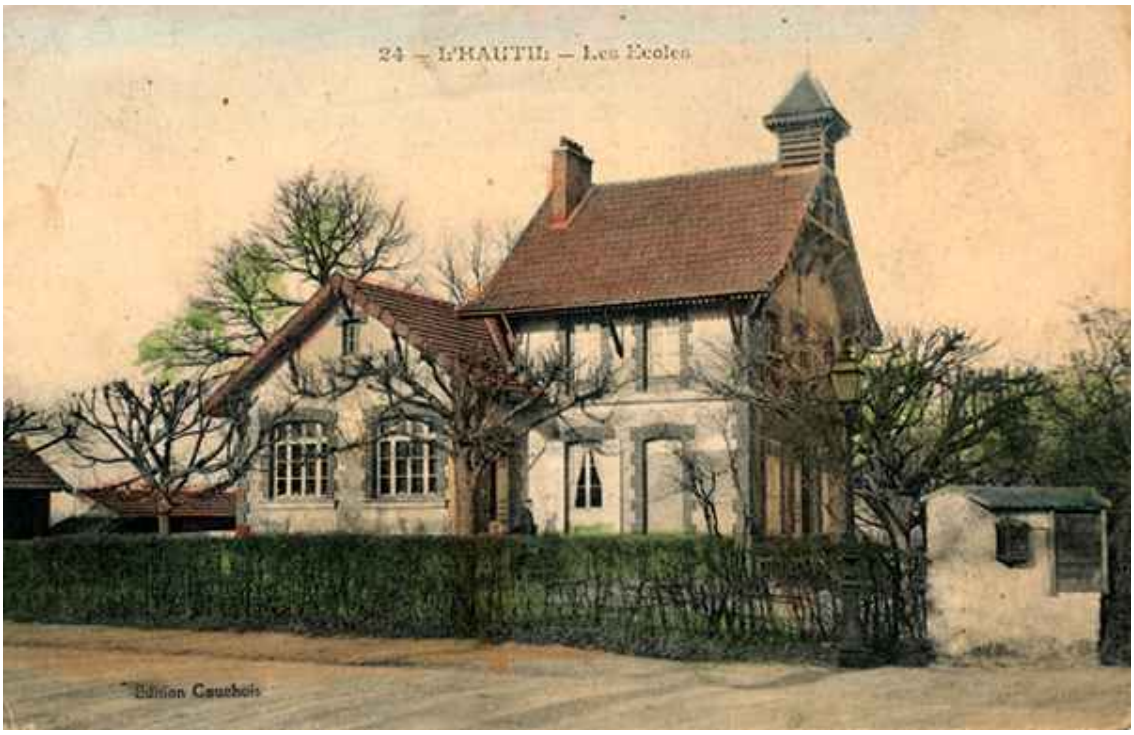

En novembre 1926, les habitants de l'Hautil et d'Ecancourt adressent une pétition à la municipalité trielloise : ils demandent un instituteur suppléant. L'école de l'Hautil ne dispose

que de 40 places. Le nombre d'élèves inscrits dépasse la cinquantaine. L'instituteur a dû refuser d'admettre des enfants de moins de 6 ans, comme cela se faisait avant 1923, date à laquelle cette classe a cessé d'être pourvue d'un maître. La population de l'Hautil apprécie le dévouement de Mr Ledoux et demande qu'on lui donne un adjoint.

En 1926, l'école de l'Hautil n'a pour mobilier scolaire que de longues tables de dix élèves chacune. Pour renouveler ce mobilier, il faudrait des tables à deux places, adaptées à chaque tranche d'âge.

Le directeur, Mr Ledoux, dans un courrier adressé à la mairie, fait un descriptif assez impressionnant de l'état de son école :

Liste des travaux à effectuer à l'école de l'Hautil soumise à Monsieur le Maire et à Messieurs les conseillers municipaux de Triel

Bâtiments *: Fenêtres des classes et du logement pourries, ne peuvent s'ouvrir. Quelques carreaux sont cassés. Les gonds de quelques portes sont cassés. Les barrières sont pourries ; le grillage de l'école rouillé ; il est tombé par places. Les chiens errants entrent dans la cour de récréation. Les lavabos font totalement défaut et les jeunes enfants ne peuvent prendre aucun soin de propreté. Une installation alimentée par l'eau de pluie pourrait être prévue. Les wc auraient besoin d'être blanchis.*

Matériels d'enseignement : *un minimum de douze tables nouveau modèle accordées par le CM (délibération de Septembre 1926 mais non livrées) pour la classe enfantine serait nécessaire. Afin d'éviter tout accident, il serait bon que des grilles soient placées autour des poêles. Le matériel d'enseignement fait défaut dans la 2e classe. Je me permets de solliciter de la bienveillance de MM les conseillers municipaux l'acquisition du matériel qui a été livré à l'école maternelle de Triel en Octobre (proportionné au nombre d'élèves). Les ouvrages de bibliothèque doivent être mis à terre faute de place, des rayons ou une bibliothèque pour la 1e classe seraient nécessaires. Quelques fagots et une provision de charbon supplémentaire seraient nécessaires pour finir l'hiver (réouverture de la 2e classe non prévue lors de l'approvisionnement). La femme de service qui effectue le balayage des classes n'a pas sa clef, des vols pourraient être commis les portes restant ouvertes, afin que cette dernière puisse effectuer son travail. Les porte-manteaux manquent. Le compendium métrique est incomplet, il aurait besoin d'être réassorti (voir inventaire laissé par Melle Goujot, institutrice sortante. Les mesures qui restent sont percées et auraient besoin d'être réparées. La vitre de ce meuble est brisée. Les peintures de la 2e classe demandent un lessivage. Une lampe à alcool d'un prix modique et une casserole en fer blanc seraient nécessaires afin d'effectuer des démonstrations scientifiques. La chaise de la maîtresse de la 2e classe est complètement dépaillée, il est impossible de s'asseoir.*

Les cartes suivantes manquent :

1. *Seine et Oise par Ferrand-Delagrave 20 fr*
2. *Paris et région parisienne industrie, Vidalle Blache Colline d. 15 fr*

La liste des autres cartes qui font défaut sera fournie en fin d'année.

Poêles *: Les tuyaux d'un trop petit diamètre sont continuellement obstrués par la suie. L'oxyde de carbone se dégage dans les classes ainsi que la fumée.*

Danger à la sortie des classes *: La route de Beauvais est très fréquentée. Les nombreuses autos qui la sillonnent pourraient être la cause de fâcheux accidents surtout avec les jeunes enfants qui fréquentent l'école ! 2 poteaux avec l'indication « Écoles, attention, ralentir » placés dans chaque sens seraient bien nécessaires.*

Clôture du champ d'expériences agricoles scolaires (subvention de 1/3 de la dépense offerte par l'office départemental agricole) _ Achat de quelques outils pour les élèves.

Signé : Ledoux.

Mme Ledoux, institutrice adjointe adresse elle aussi une série de demandes à la mairie :

L'Institutrice adjointe Mme Ledoux à l'Hautil à Monsieur le Maire de Triel.

Triel, ce 8 Janvier 1927.

Monsieur le Maire, Messieurs les conseillers municipaux.

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance, l'obtention de matériel d'enseignement pour ma classe ré ouverte par décision ministérielle du 24 décembre. Je tiens la liste des objets nécessaires aux tout petits, à votre disposition (en accord avec ce qui est accordé aux écoles enfantines de Triel).

D'autre part, je me permets de vous demander de vouloir bien faire installer quelques lavabos (alimentés par l'eau des gouttières) à l'école de l'Hautil, mes tout jeunes élèves arrivant souvent en classe dans un état de malpropreté repoussant. Quelques torchons seraient aussi nécessaires. La chaise de mon bureau est complètement défoncée.

Veuillez agréer ….. Signé : Mme Ledoux

L'Instituteur public de Triel l'Hautil, Ledoux, à Monsieur le Maire de Triel.

Monsieur le Maire. Messieurs les conseillers municipaux.

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance la clôture du champ municipal scolaire et postscolaire d'enseignement agricole, ainsi que l'achat de quelques outils agricoles indispensables.

Je suis heureux de vous informer que Mr Blanchard, directeur des services agricoles m'a déclaré Jeudi dernier aux cours dirigés par Mr Chauvin en Sorbonne et préparant au brevet agricole, qu'il accorderait une subvention de 1/3 de la dépense, au cas où cette légère dépense serait acceptée par la commune.

Actuellement le bétail entrant très facilement dans le dit champ municipal, les essais sont très difficiles à effectuer, pour ne pas dire impossibles. (vols de produits, plates-bandes piétinées, etc…).

Je connais, Messieurs, tout l'intérêt que vous portez à mon école et au hameau de l'Hautil, aussi, je suis persuadé que vous voudrez bien donner un avis favorable à ma demande.

Le conseil municipal autorise Mr Ledoux à créer des cours d'agriculture pour adultes. A l'Hautil, le cours d'adultes aura pour objet, l'enseignement des « illettrés » ; les conférences et cours agricoles, organisés sous les auspices de l'Inspection académique et la direction des services agricoles de la Préfecture, auront lieu à l'issue du cours d'adultes.

En 1930, suite aux visites des commissions scolaires et d'hygiène, qui avaient constaté que 35 enfants déjeunaient dans une classe sur des bancs d'école, le conseil décide de la transformation du préau des filles en salle de cantine, avec l'aide d'un don de Mme Leiris, présidente de « la section de bienfaisance ».

En 1932, Mr Ledoux est autorisé à créer des conférences éducatives, deux soirées par semaine et Mme Ledoux un cours d'enseignement ménager.

La même année, le conseil municipal décide la réfection du parquet de l'école, dont les lattes n'ont pas été renouvelées, depuis la création de l'école et l'installation du chauffage central. Dans une lettre du 25 février 1947, l'Inspecteur d'Académie décide la fermeture de la 2ème classe de l'école mixte de l'Hautil, en raison de la diminution de l'effectif scolaire. Le conseil s'incline devant la mesure envisagée, en objectant toutefois, que dans un avenir assez rapproché, il est à prévoir que le nombre d'habitants sur le plateau de l'Hautil soit considérablement augmenté.

M. l'Inspecteur d'Académie ratifie la suppression du poste d'adjoint.

Le 25 juillet 1953, M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. l'Inspecteur d'Académie l'informant que le comité consultatif scolaire avait proposé l'ouverture au 14 septembre 1953, d'une école

spéciale de garçons à classe unique (par transformation de l'école mixte de l'Hautil en une classe spéciale de garçons et une classe spéciale de filles).

La commission demande au conseil de donner un avis favorable mais avec application du principe de la gémination, c'est-à-dire :

_ Cours préparatoire et cours élémentaire (garçons et filles).

_ Cours moyen et fin d'études (garçons et filles).

La commission demande également que dans la délibération qui doit être prise par le conseil, il soit prévu, que lors du départ, non envisagé de Mme Puig, le poste de l'Hautil devienne un poste réservé à un couple, ce qui simplifiera le logement des instituteurs ou institutrices.

Dans les années qui suivent, en raison de l'augmentation des effectifs dans les écoles du centre de Triel, la municipalité se concentre sur les projets de réalisation de nouveaux groupes scolaires.

Le 23 mai 1996, le Conseil municipal baptise cet établissement *« École Célestin Freinet »* car ses enseignants emploient cette méthode depuis plusieurs années.

La pédagogie Freinet, du nom de son fondateur, est basée sur l'expression libre des enfants : Texte libre, dessin libre, correspondance inter-scolaire, expression libre par l'imprimerie à l'école, travail de groupe, coopérative scolaire…. C'est une école centrée sur l'enfant.

Cette méthode n'étant plus employée, en accord avec l'Inspection de l'Éducation Nationale, l' *« École de l'Hautil »* a retrouvé son nom d'origine le 14 septembre 2006.

Sources

Mairie de Triel-sur-Seine : Registres des délibérations du conseil municipal.

AD 78 : 2O248 3

29 - LE MASSIF DE L'HAUTIL

Présentation du Massif de l'Hautil et de sa forêt

Un espace boisé et paysager remarquable

Le massif de l'Hautil forme une butte boisée située à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Paris, entre le plateau du Vexin et la confluence de la Seine et de l'Oise. Les communes qui constituent le massif sont principalement tournées vers Paris, Cergy ou la vallée de la Seine, plutôt que sur le Vexin agricole et rural. Au nombre de dix, aucune n'est centrée sur la butte, et elles se répartissent en deux départements (Yvelines et Val d'Oise), ce qui fait de l'Hautil un espace sans cohérence administrative.

Son unité géologique et paysagère, par contre, est évidente. Culminant à 191 mètres, elle se dresse bien au-dessus de la vallée de la Seine et de la plaine de la boucle de Chanteloup. Elle est presque entièrement recouverte au sommet d'une forêt, qui s'étend progressivement sur les coteaux, auparavant lieu de culture de la vigne et de vergers. Cet espace vert de plus de 1250 ha forme une coupure dans la trame d'urbanisation.

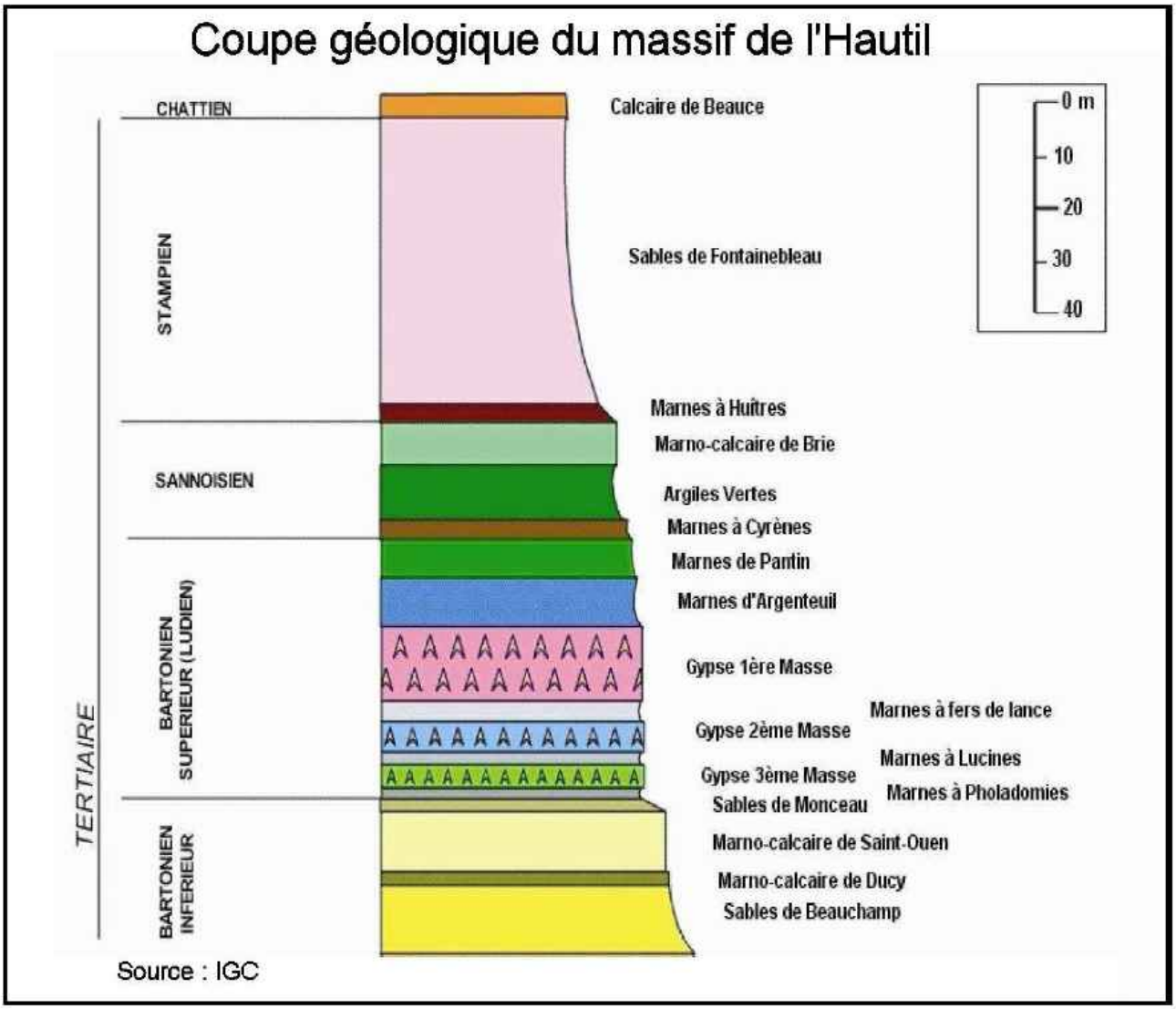

Le sous-sol du massif est constitué d'une couche importante de gypse, qui a été un élément moteur dans l'économie de l'Hautil pendant deux siècles : son extraction, pour la fabrication du plâtre, a donné naissance à des carrières très étendues dont les galeries, principalement depuis leur abandon définitif en 1979, présentent plusieurs risques de mouvement de terrain, essentiellement des effondrements, ponctuels ou généralisés. Sur le plan de l'analyse spatiale, le territoire de l'Hautil combine des ensembles caractérisés par des zones à risques, dont des structures linéaires (les galeries) et des localisations ponctuelles (les fontis). La gravité de ce risque s'est manifestée au public lors de l'accident de 1991, qui a coûté la vie à un jeune homme, et a fait l'objet d'une importante médiatisation, y compris à échelle nationale. Un grand renforcement de la politique de gestion de ce risque a été mis en place à la suite de cette catastrophe, mais des fontis continuent à se produire régulièrement dans la forêt, et parfois même dans les zones urbanisées situées sur les coteaux sous-minés.

Faune, flore et biodiversité

La présence de ce risque semble au premier abord constituer un paradoxe sur ce territoire. Par sa situation, l'Hautil représente un espace qui pourrait être très convoité du point de vue foncier ; ses caractéristiques paysagères offrent des possibilités de mise en valeur très importantes, aussi bien pour la forêt elle-même que pour la vue sur la vallée de la Seine.

Sur les 1250 ha de la superficie totale de la forêt, 379 ha sont domaniaux, ils ont été acquis par l'État en 1970. Les essences composées d'une large majorité de châtaigniers comprennent aussi des chênes et des merisiers, quelques hêtres, frênes, charmes et des pins. De nombreuses clairières parsèment la forêt où beaucoup de chemins sont centenaires.

La richesse du massif est autant paysagère qu'écologique. De nombreux milieux naturels abritant une grande variété de plantes et d'animaux sont classés en ZNIEFF (Zone Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique). Il en est ainsi d'anciens fontis transformés en mares qui accueillent une végétation dite pionnière ainsi qu'un grand nombre d'insectes aquatiques, comme les libellules. La forêt est également peuplée de chevreuils, de sangliers, de renards et d'oiseaux de toutes espèces.

Un sous-sol exploité depuis le XVIIe siècle

Après plusieurs siècles d'exploitation intensive des carrières souterraines de gypse, le sous-sol du Massif de l'Hautil présente des risques d'effondrement sur près de 600 hectares et se trouve pratiquement interdit au public.

Un Plan de prévention des risques adopté dans les années 1990 a réglé la sécurité et l'indemnisation des habitants expropriés mais n'a réglé en rien l'avenir du massif aujourd'hui laissé en grande partie à l'abandon. L'accès à la forêt est juridiquement interdit, mais l'absence d'une gestion et d'un suivi rigoureux a conduit à tout interdire sans discernement. Les panneaux d'interdiction fort nombreux et pour certains abusifs ne sont plus crédibles. Les décharges sauvages fleurissent en lisière de forêt, des entreprises peu scrupuleuses déposent leurs déchets, entraînant la pollution des sols et mettant à mal la faune et la flore. Les carcasses de voitures brûlées envahissent les chemins. La forêt, non entretenue et peu surveillée, source de nombreuses activités illégales, continue de se dégrader. Les parcelles ne représentant pas de risque d'effondrement sont menacées par des tentatives de privatisation et de clôture.

Valorisation de la richesse écologique du Massif de l'Hautil

A l'échelle régionale, la butte de l'Hautil est un site reconnu comme une coupure désirable dans la trame urbaine dont le bois de l'Hautil est un carrefour, celui de plusieurs axes de circulation des espèces animales et végétales car il constitue une zone tampon, dont la biodiversité doit être maintenue et développée.

L'espace sauvage originel a complètement disparu ; toutefois cette forêt est née plus de trois cents ans après ses grandes voisines de l'Île-de-France. Rendue dangereuse par les effondrements, elle reste un environnement naturel qui mérite d'être rendu, même partiellement, aux promeneurs et d'être protégé d'une urbanisation non maîtrisée.

Sources

Association Bien Vivre à l'Hautil : Contribution au projet pour une Charte forestière (Mai 2004).

François Denais - L'Hautil, histoire d'un paysage – Éditions de Valhermeil (1994).

Conférence de Kyomi Arrachea - Mémoire de Master 1 – Risques et marginalité dans le massif de l'Hautil : approche géographique (Septembre 2009).

30 - LA MARE DE L'HAUTIL

Voilà une mare qui, pour paisible qu'elle soit, n'en a pas moins eu une vie mouvementée !

A l'origine, abreuvoir pavé servant aux boeufs transhumant du Vexin au marché de Poissy, par le chemin aux Vaches, (aujourd'hui rue des Bois), et la rue Galande. Cette mare appartenait au Domaine Royal, *« (Différents) actes de 1517, 1736, 1763, 1764 peuvent venir à l'appui pour prouver de la propriété…aux seigneurs qui en ont concédé à titre d'engagement 120 arpents au Collège de Rouen et 35 aux religieuses de Poissy… »*

Au fil du temps, les communes de Vaux et de Triel s'affrontent pour que leur en soit reconnue la propriété. En 1635 déjà, le seigneur de Vaux fut contraint *« d'arracher les bornes… par lui établies »*. Différents adjudicataires se suivent, tantôt choisis par le maire de Vaux, tantôt par celui de Triel. En 1805, le locataire est Eugène Hébert ; lui succède le sieur Coulon. Lorsqu'en 1818 le maire lui reproche des déprédations, une absence d'empoissonnement et de paiement de son terme et son insolvabilité… Le bail est annulé, au profit d'Antoine Mognol, de Beaumont. Puis, vient un procès entre les familles Caillault et Couberon, celui-ci ayant vendu illégalement la mare au sieur Caillault. Ce n'est pas là une nouveauté *« puisque de tout temps, les seigneurs riverains avaient essayé de s'emparer de quelques portions de cette lande, mais ils avaient toujours échoué dans leur tentative grâce à la surveillance de la Maîtrise des Eaux et Forêts »*. Finalement, la mare est louée à *« Étienne Hommery, cultivateur et pêcheur à Vaux jusqu'au 29 janvier 1829 »*.

La lutte entre les deux communes se réactive par une attestation du maire de Triel, Nicolas Barthélémy Vallery le 6 juillet 1831: *« la mare fait partie du territoire de Triel, elle est cadastrée sous le n°156, section A, et elle appartient à l'État »*. Ce à quoi le maire de Vaux rétorque: *« La mare de l'Hautil a toujours fait partie du territoire de Vaux »*. Ce dernier relance le débat le 7 août 1838, il réclame un échange de parcelle. Le préfet tranche en faveur de Triel, la mare est affermée au sieur Bénier.

En 1848, le préfet demande une expertise au géomètre Girard à Versailles qui décrit le site précisément : la mare occupe une superficie de 1 hectare 3 ares, les pâturages l'entourant 56 ares, l'ensemble est estimé à 1449 francs. A la suite de cette estimation, le bail est donné au sieur Droz. La location doit expirer le 1er Août 1857.

La mise en vente est décidée, lors d'une première adjudication le 25 septembre 1855 ; la mise à prix est de 1200 francs. Des erreurs ont été constatées par le service des Domaines sur l'affiche, aussi doit-elle être modifiée. Un procès-verbal d'expertise est dressé à nouveau par le géomètre Girard, le 6 mars 1856 : *« l'eau s'écoule par un aqueduc existant depuis un temps immémorial, de 65 mètres de long et de 0,50 m de diamètre. Il passe sous la route départementale n°43 et sous un champ, planté en bois et débouche sur une colline existante sur le versant Est de l'Hautil ». Il précise que «l'aqueduc doit être reconstruit au frais de l'État en bonne maçonnerie et meulière… L'entretien et le curage serait à la charge du propriétaire »*. Il rappelle que le chemin qui entoure la mare appartient à l'État ; il avait été élargi à 6 mètres en 1852, ce qui réduisait la contenance en eau de la mare !

Le maire de Triel reçoit délégation du préfet pour organiser l'adjudication fixée au 6 avril 1856 ; celle-ci est attribuée au comte Lepic Louis, Joseph, Napoléon, lieutenant-colonel d'état-major à Paris, au Louvre. Les enchères atteignent 1325 francs. Il revendra la mare à Monsieur Louis Alexandre Hue Des Moulins de la Colombe, le 7 octobre 1877. Deux ans plus tard, il réclame la propriété du chemin entourant la mare et dresse une barrière. Le conseil municipal crée une commission pour étudier le conflit et rejette la demande. En 1900, il est décidé *« que la mare serait uniquement destinée à fournir de l'eau potable. Il sera interdit… d'y laver ou d'y faire abreuver les bestiaux… »*

En 1918, M. Martin propriétaire, décide de revendre la mare à la municipalité, ce qui est accepté pour la somme de 4000 francs. L'année suivante, le conseil municipal accorde un droit de pêche. Lorsque des travaux sont effectués à l'Hautil en 1925, M. Zacon, membre du conseil municipal, porte l'attention de l'ingénieur des mines sur les risques encourus par la mare du fait de l'exploitation des carrières.

En 1940, la mare est louée à Marcel Guyon, de Chanteloup, à dater du 1er avril, 3 jours plus tard, il en demande la résiliation au motif *« de dévastation par les troupes d'occupation »*. Elle lui est relouée en 1941 ; elle passe ensuite aux mains de M. Doppfer jusqu'au 1er août 1955, une autre location est accordée jusqu'au 1er août 1964. C'est alors que certains membres du syndicat d'initiative suggèrent qu'elle devienne un lieu de tourisme. Le conseil municipal reconnaît que le locataire du moment *« a réalisé des dépenses très importantes d'aménagement de la mare et de ses abords et qu'il serait inamical de ne pas renouveler le bail… » Le conseil municipal sollicite « une clause autorisant le passage du public autour de la mare »*.

M. Barbey, marchand de chaussures à Meulan, dont le bail a débuté le 1er août 1973 arrive à échéance le 3 juillet 1982 ; il *« en demande le renouvellement pour une durée de 3, 6, 9 ans, compte-tenu des investissements qu'il a réalisés sur la propriété communale »*, ce qui lui est accordé.

Le 9 novembre 1992, le conseil municipal décide d'attribuer la gestion de la mare à la société de pêche « le Poisson d'Avril » et demande un libre accès aux Triellois. Cette association gère encore aujourd'hui le lieu.

Sources : Archives Municipales de Triel-sur-Seine : 1 D 17, 18, 23, 24, 27, 30, 40.

31 - LE PONT-AUX-CHÈVRES ET L'ANCIEN ÉTANG DEVILLE

L'abondance de cartes postales anciennes représentant **l'étang Deville** (photo 1) contraste avec l'absence de représentations autres que celles sur des cartes géographiques anciennes du Pont aux chèvres.

Photo 1 - L'étang Deville en 1905.

Le premier a disparu, ce qui amène à se poser la question de sa localisation sur le territoire d'une des communes riveraines de la Seine (Verneuil, Vernouillet, Triel) ; le second existe toujours, discret et désuet à la limite de Triel et Vernouillet.

Un étang fantôme ?

Jusqu'à ce jour cet étang n'est ni mentionné sous ce nom sur les cartes connues ni par les lieux-dits. Toutefois Deville rappelle un personnage évoqué lors de l'affaire des recherches du trésor de Jacques II. En effet, Mme Deville, principale instigatrice de ces recherches interminables, avait un fils, Edmond Deville qui occupait une maison sur la rive gauche de la Seine. L'étang qui porte son nom pourrait-être situé près de celle-ci ; mais comment et pourquoi y avait-il un étang à cet endroit ? Il faut savoir que la rive gauche de la Seine, qui sépare la ville de Triel rive droite et les villes de Vernouillet et de Verneuil rive gauche, n'a pas été de tout temps un espace uniforme de terre cultivable mais qu'elle était autrefois formée de cinq îles, comme le rapporte le commentaire du plan d'intendance de 1784 de Triel (carte 1) : « *Plusieurs îles sur la Seine : isle de Platais, isle de Hernière, isle de la Motte des Brais, isle du Roy, isle du Bac, isle Moyenne, Les Cerysaies, isle Pegrand. Bac sur la Seine à Triel* [remarquer l'itinéraire du bac matérialisé en pointillés]». Cette ancienne rivière est dénommée « La Noue ». Tout ceci est bien visible sur la carte de 1784 où l'on peut remarquer qu'un bac existait déjà à la hauteur de ce qui correspond à l'actuelle rue du pont à Triel, sur la rive droite, et à une voie, le « Chemin de Vernouillet », sur la rive gauche.

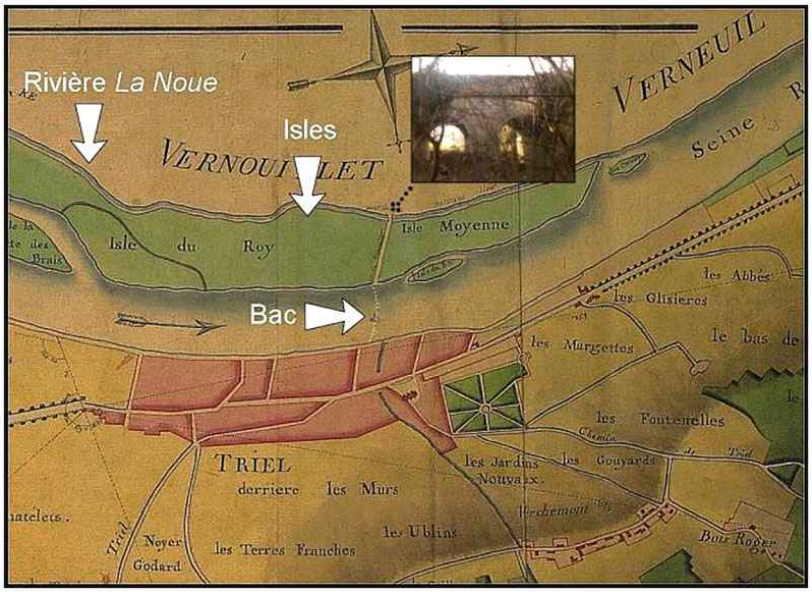

Carte 1 - Détail du plan de 1784.

Un pont les pieds au sec

Un chemin traverse toujours « l'ancienne rivière » par un premier pont anciennement nommé «Pont du bac». Toutefois, un autre chemin conduisait à Verneuil qui devait aussi franchir la **Noue**. C'est lui le **Pont aux chèvres**, traversant *« ce bras de Seine [qui] était certes peu profond et il était peut-être franchissable à gué sur un lit de fagot et de planches, ce qui pourrait avoir accéléré son comblement alluvionnaire. Très vraisemblablement il y avait un pont de moindre importance …Cette construction du pont aux chèvres qui intervient un peu plus de deux ans après la mise en place du pont suspendu de Triel (1838) permet un passage d'une rive à l'autre plus rapide. »*

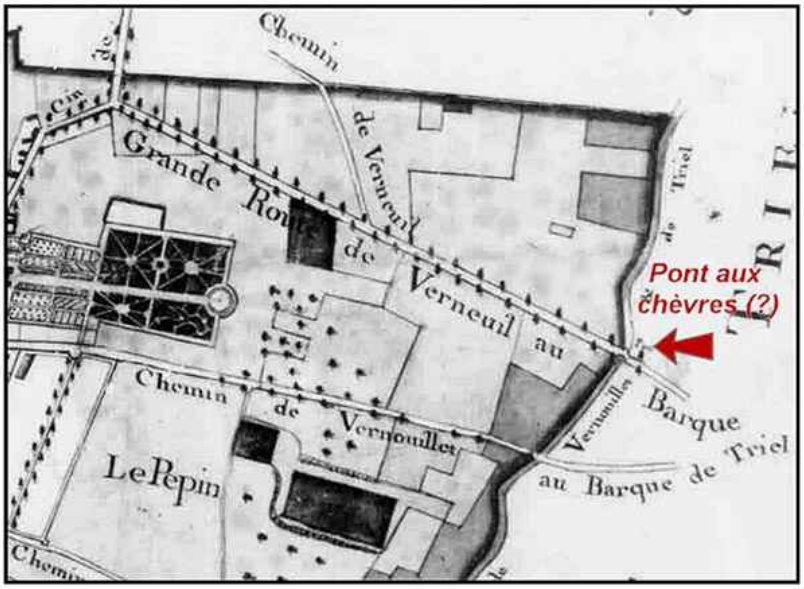

Carte 2 - Détail du plan de 1787.

On voit en effet sur le plan d'intendance de Vernouillet de 1787 (carte 2), qu'il y a deux voies qui mènent «au barque de Triel». Le pont aux chèvres (photo 2) se situe donc sur celle qui mène à Verneuil, formant pendant un temps, par un bras mort de la Seine, l'étang Deville (photo 1). Aujourd'hui c'est un champ cultivé, inondé à chaque crue un peu conséquente car alors la rivière reprend possession de son lit naturel. Quant aux chèvres, il y a longtemps qu'elles ne traversent plus ce témoin du passé qui n'a que rarement les pieds dans l'eau.

De ces sites qui paraissent bucoliques sur les anciennes cartes postales, il ne reste qu'un pont discret, frontière improbable entre deux communes que séparent 150 m d'une eau oublieuse de ses bras morts et de ses « isles » d'un autre temps.

Photo 2 - Le Pont aux chèvres en 2015.

Participation de Vernouillet à la construction du pont du Pont aux chèvres

Le 3 janvier 1841 l'agent voyer informe la commune qu'elle a le choix d'apporter en nature ou en argent son contingent pour la *« construction du pont et de la chaussée du pont aux chèvres»*. La commune préférera que les prestations soient acquittées en nature *« les habitants pourront transporter des pierres à raison de deux francs, cinquante centimes le mètre. »*

Un deuxième document de l'agent voyer, aux archives des services techniques, parle aussi explicitement de construction du Pont aux chèvres à cette date. Il n'est jamais indiqué le mot reconstruction.

Extrait de l'ouvrage de Henry Pefferkorn Vernouillet, du village de vignerons à la ville de banlieue 1800-1850 *Cercle historique de Vernouillet (page 74).*

32 - LA SEINE AUTREFOIS

La Seine autrefois n'était pas le fleuve tranquille et régulier que nous connaissons aujourd'hui ; c'était un fleuve tumultueux, difficilement navigable parce que parsemé d'îlots mouvants, charriant des boues et autres déchets jetés dans son lit. La Seine subit au cours des siècles plusieurs crues importantes et dévastatrices pour les bourgs et villes riveraines. Dès les Ve et VIIIe siècles, on trouve traces de ces évènements dévastateurs.

Entre débordements et embâcles, comme pendant les hivers de 1793 ou de 1879 où le fleuve fut pris par les glaces du 10 décembre au 4 janvier, ou encore celui de 1895, où il fut gelé du 7 au 22 février. La Seine est capricieuse.

Déjà le 27 février 1658, la Seine atteint à Paris, 8,96 m au Pont Marie - pont de bois -, et provoque la destruction de deux arches entraînant une vingtaine de maisons dans le fleuve, faisant une soixantaine de victimes. (Il est à rappeler que les ponts, au Moyen-Age, supportaient de nombreuses habitations). Ce pont fut reconstruit en pierre, dans les années 1670. Dès 1765, le roi Louis XVI ordonna la démolition des maisons construites sur les ponts. Mais on tarda beaucoup à se plier à cette injonction, puisque le juillet 1807, Napoléon dut ordonner par décret la démolition des maisons du pont Saint Michel.

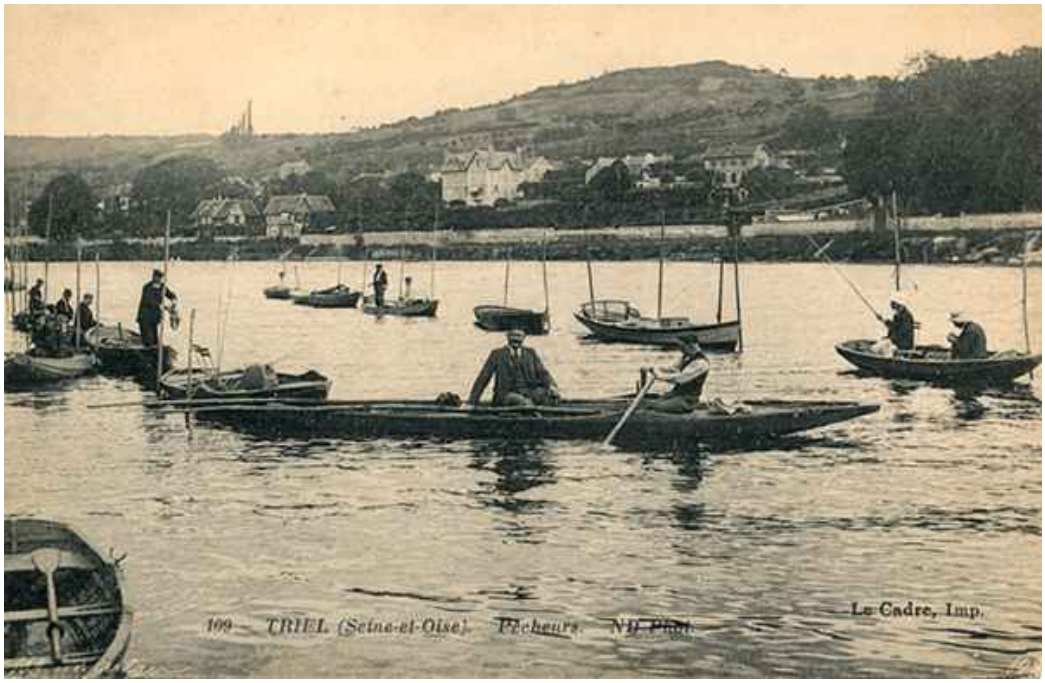

En 1740, la Seine monte à Paris à 7,90 m le 25 décembre. La Bièvre qui arrive dans la capitale, déborde et la rive gauche est inondée : tous les habitants demeurant sur les ponts sont déménagés.

D'autres crues sont répertoriées : en 1802, 1876, 1910, 1924 avec 7,32 m, 1939, 1945 avec 7,12 m, 1970 où la Seine charrie un débit de 1650 m^3/seconde au lieu de 450 ! L'arrêt de la navigation s'effectue à partir de 430 m^3/seconde.

Lors de la crue de 1910, le fleuve atteint ses plus hautes eaux, avec 8,62 m au pont d'Austerlitz le 28 janvier, le débit est de 2700 m^3/seconde. Elles arrivent à Triel le 31 janvier, les bateaux ne peuvent plus passer sous les ponts. L'approvisionnement est perturbé pendant quarante-cinq jours. Ce sont les soldats du génie qui assurent, avec leurs barques les déplacements. Rive gauche, la villa Dallier, aujourd'hui appelée « le Castelet » est entourée par les eaux pendant 35 jours ; rive droite, les rues perpendiculaires au quai Auguste Roy sont inondées (Rues Saint Vincent et Trousseline…), les habitants circulent en barques.

Mais la Seine est devenue source de loisirs : déjà au XVIIIe siècle, la princesse de Conti, aimait à naviguer sur sa gondole, le long des berges. Au siècle suivant, le canotage est apprécié par beaucoup de Parisiens. Des hommes de lettres viennent se détendre sur la Seine, ou fuir le tumulte de l'Exposition Universelle, tel Maupassant qui conviait ses invités à une promenade dans sa yole du nom de « Madame » ; Zola lui, embarquait sur « Nana », son chasse-canard, ou « l'enfant-Roi ». Le journaliste Pessard, venait vivre tout son temps libre à Triel où il avait une villa, et il s'adonnait avec passion à la pêche.

C'est en 1909, que fut fondé le club de voile sur la rive droite d'abord, puis sur la rive gauche. Allié au club de Poissy et de Villennes, il redevient autonome en 1945. Avant l'ouverture de la base de loisirs de Verneuil, de nombreuses régates étaient organisées sur la Seine.

Au début du XXe siècle, la Seine était aussi un endroit propice aux essais de nouveaux engins, comme les hydroglisseurs ou les hydravions. C'est, en effet, à Triel que fut établi le record du monde de vitesse à bord du bateau-glisseur de Lambert et Tissandier en 1913 avec 95,744 Km/heure.

La Seine aujourd'hui est canalisée, offrant à ses utilisateurs plus de tranquillité. Il lui arrive cependant encore, de sortir de son lit, mais avec une moins grande amplitude qu'autrefois. Les voiliers sont toujours présents lors d'agréables régates, les pêcheurs lancent leurs cannes espérant quelques bonnes prises, et les promeneurs goûtent le charme de ses berges, aux colories changeant selon les saisons ou les heures, en regardant passer les lourdes barges, ou les péniches à l'image du temps passé.

Sources

La navigation en Basse-Seine au début du XIXe siècle-*Bernard Lesueur dans les cahiers du Musée de la Batellerie N°25.*

D'une rive à l'autre et du bac au pont à Triel-sur-Seine (Histoire des Yvelines N°3).

Triel-Sur-Seine - Mémoire en images - Édition Sutton (pages 62 à 81).

33 - LE CHANTIER NAVAL MALLARD

Les Mallard, quatre générations de constructeurs navals

Le chantier naval Mallard de Triel fut créé par Victor Mallard en 1896. Le père de ce dernier, Eugène Ernest (décédé en 1902), était déjà constructeur de bateaux et possédait un chantier aux Mureaux[1]. La tradition se perpétua, puisque Albert (né en 1896)[2], fils de Victor, reprit l'affaire et la fit prospérer. Puis à la mort d'Albert, en 1957, c'est au tour du petit-fils, Robert, de prendre en main les destinées du chantier Mallard.

La pesée du poisson - Col. Mallard.

A l'origine, le chantier naval construisait essentiellement une petite embarcation à l'avant arrondi et relevé dite Norvégienne[3]. On y faisait aussi de la réparation et du gardiennage de bateaux.

La maison Mallard proposait aux promeneurs une buvette et un restaurant, donnait des cours de natation, organisait des concours de pêche et bien d'autres distractions aquatiques. Ainsi, dans les années 1930, on s'adonnait à la « chasse au canard », un jeu plutôt réservé aux bons nageurs. Il consistait à sauter à l'eau pour tenter d'attraper de malheureux volatiles à qui on avait déplumé une aile, quand on ne l'avait pas carrément coupée, afin qu'ils ne s'envolassent pas ![4] Une pratique si cruelle envers ces pauvres animaux qu'elle serait inimaginable aujourd'hui… Mais c'était un autre temps.

La maison Mallard eut bien d'autres activités durant ces années : restauration, passeur (pour traverser la Seine), « école » de natation… On y effectuait même des prestations pour le moins peu ordinaires, si l'on en croit une facture datée du 11 décembre 1929 où il est dit que la Maison Mallard avait pratiqué le *« Repêchage d'une noyée-Transport à la morgue […] Recherche d'un noyé autour de l'île-Transport à la morgue »*.

En 2017, le chantier est toujours en activité.

Notes

(1) Inventaire après décès de M. Mallard, 3 fév. 1903. Archives Départementales des Yvelines - 3E27 902.

(2) Recensement 1911, p81- Archives des Yvelines.

(3) Georges Beaujard et Daniel Biget – Triel-sur-Seine, son histoire, ses légendes.

(4) http://www.trielmemoirehistoire.fr, Les mémoires vives. Entretien avec M. Robert Mallard.

La chasse aux canards - Col. Mallard.

34 - FÊTES ET RESTAURANTS DE LA RIVE GAUCHE

Article en attente

35 - LE DOMAINE DES GRÉSILLONS

Lorsque Thibault de Marly devint moine chez les cisterciens du Val Notre Dame de Mériel, des terres situées aux Grésillons furent achetées en 1205 par cette abbaye afin d'établir une ferme dite des Grands Grésillons et à partir de 1655 des Petits Grésillons. Elle fut également appelée la « Ferme des Moines ». Un lieu-dit et deux voies de Triel portent encore le nom de « Moines » ce qui vient confirmer le souvenir. Un document daté de « L'incarnation 1205 » précise : *« Nous, maire, pairs et habitants de Poissy, nous déclarons à tous, tant présents que futurs, que nous avons donné à l'Abbaye Sainte Marie du Val et aux frères qui y demeurent et y servent Dieu, 30 arpents de sable dans la garenne des Grésillons pour 15 pièces d'or de cens revenant annuellement à Poissy pour la fête de Saint Rémy… »*

Au fil des siècles, plusieurs documents font état de la très grande pauvreté de cette propriété. En 1362, on constate le faible rapport des *« mauvais sablons de la garenne du Roi à Triel »*. En 1420, *« l'hôtel est entièrement désert »*, en 1460 le *« grand hôtel avec ses grandes étables et plusieurs édifices, tous chutés et abattus »* Entre 1657 et 1686, on ne cesse de parler de déboires des fermiers, d'inondations fréquentes et de stérilité des sablons. Seule une partie des 120 arpents de la ferme est cultivée.

Un siècle plus tard, les archives nous indiquent un changement de main concernant ce « domaine » qui, de possession d'une communauté religieuse est devenu domaine seigneurial. En date du 31 mars 1755, un bail de *« la ferme des Grésillons donné par Pierre Gilbert de Voisins, Chevalier, Seigneur et châtelain, Marquis de Villennes, à Guillaume Vallin, Marchand et Maistre de la Poste à Triel, et à Marie Anne Françoise Lévesque, sa femme, solidairement, moyennant 800 livres et un agneau »…* excepté pour les trois premières années, seulement 750 livres, en deux termes, à Noël et à la Saint Jean, le premier à Noël 1756…La ferme des Grésillons consiste en maison, grange, écuries, bergerie, cour, jardin et autres lieux, terres et prés indépendants. Ce bail est reconduit, le 11 avril 1763, non compris les bois, pour neuf ans, la première récolte en 1764 et la dernière en 1773.

Plusieurs générations de fermiers s'y succéderont pendant le 19e siècle.

Le 2 février 1895, M. Jacques Blanchard, propriétaire, vend à la Ville de Paris, représentée par Ernest Bechmann, Chef du Service de l'Assainissement le Domaine des Grésillons, pour une contenance totale de 91 hectares, 33 ares, 95 centiares. Le prix fixé est de 244.986 francs. Soit 2.682 francs l'hectare. Le domaine, a été formé par la réunion de… 911 parcelles rassemblées au cours de 270 acquisitions faites successivement par M. Blanchard. Tous les vendeurs portent des noms bien connus de familles trielloises et carriéroises : Lefevre, Tréheux, Morineau, Tuboeuf, Tissier, Ermery, Huet, Blondin, Parvery…et combien d'autres !

Notons que la ville de Paris, par délibération du 5 novembre 1894, prévoyait également d'acquérir, en vue de la création de nouveaux champs d'épuration pour les eaux d'égouts, le Domaine des Hautes Plaines et les Fonceaux, situés à Achères et appartenant à Madame Veuve Brun, soit 210 hectares, au prix de 805.000 francs. Soit 3.833 francs l'hectare…Pourquoi un tel écart dans la même boucle alluviale ? Les archives sont muettes sur ce point.

Quelques années plus tard, on peut lire sur la correspondance de la Ferme des Grésillons, sous la dénomination commerciale *« Grande culture maraîchère du domaine de la Ville de Paris »*, qu'elle est spécialisée dans la production de pommes de terre, oignons, carottes, choux, poireaux, haricots verts, pois,… et qu'elle est *« Fournisseur de l'Armée, des Hôpitaux, des Prisons, des Cantines scolaires et des Maisons de Retraite »* ! Les exploitants sont PICHON – COUSIN et la ferme est la 33ème abonnée au téléphone de Triel ! Près d'un siècle plus tard, après une irrigation généreuse des terrains par des effluents de plus en plus chargés de métaux lourds, résidus toxiques de l'industrialisation de la région parisienne, c'est l'interdiction de cultiver les légumes pris en 1999 par le Préfet. Une autre aventure commence.

Le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) a pris le relais de la Ville de Paris et décide la construction de sa dernière usine d'épuration aux Grésillons. concentré de très haute technologie, sur 28 hectares dans l'Ecopôle de Triel-sur-Seine. Inaugurée en mars 2008 et portée en 2013 à sa capacité totale de traitement de 300.000 mètres cubes d'eau usée par jour, Seine-Grésillons est la première usine du SIAAP à respecter la Directive Européenne Cadre sur l'Eau et l'usine trielloise est aujourd'hui en avance sur cette réglementation.

Sources

AD E1059 et 3E42 439.

Carrières-sous-Poissy au temps de l'agriculture. CEHA. 2014.

Site internet Siaap.